

PRINCE-ARTHUR, Rue

Toponymie & Plans



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

**CE DOSSIER
CONTIENT
DES
DOCUMENTS ORIGINAUX.**

**ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)**

Rue PRINCE-ARTHUR

(Année 1834)

Rue des Tanneries	ci-après: avenue Mont-Royal
Rue Henriette	" " : Rue Marie-Anne
Rue Rachel	
Rue St-Jean-Baptiste	ci-après: Rue Duluth
Rue Napoléon	
Rue Roy	
Rue de Courville	ci-après: Rue Prince-Arthur
Rue Pantaléon	" " : avenue de l'Hôtel-de-Ville
Rue Cadieux	" " : rue de Bullion
Rue Georges-Hyppolite	" " : avenue Coloniale

Toutes ces rues, sous leurs noms respectifs ont été indiquées par l'arpenteur Charles Laurier, sur un plan attaché à un acte de partage passé le 20 octobre 1834, devant J.-A. Labadie, notaire.

Cet acte s'intitule: "Partage des immubles de communauté entre Marguerite Roy et Jean-Marie Cadieux, notaire, devant dame Marguerite Roy, veuve de feu Jean-Marie Cadieux, notaire".

L'on trouvera extrait de l'acte ci-dessus, de même que copie du plan dressé en 1834, par l'arpenteur Charles Laurier, en consultant le dossier ci-après:

1834 - Année

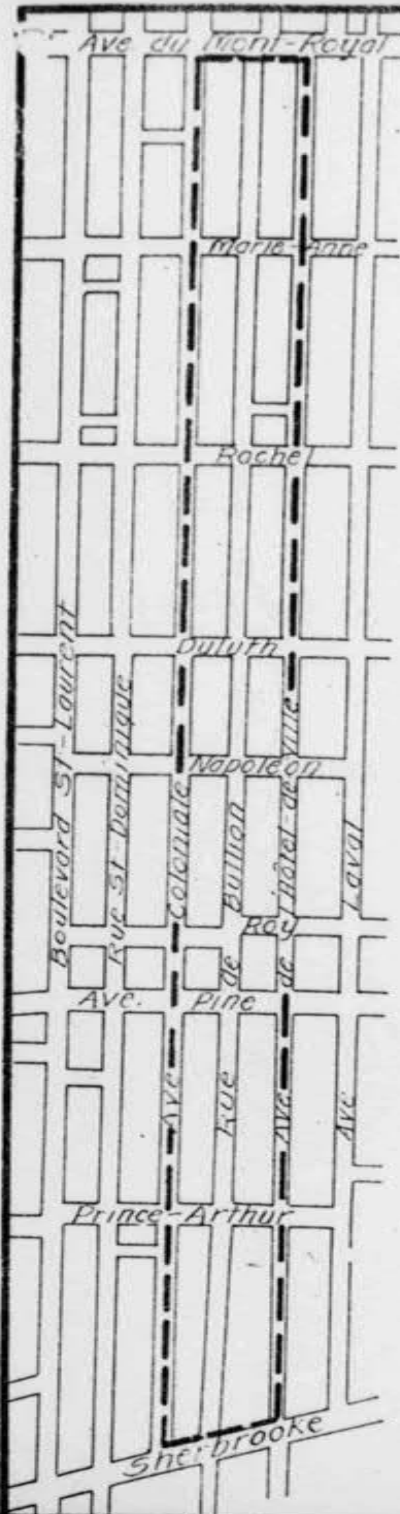
1

RUES

Dénomination

Archives

Collectifs



Propriété Cadieux Année 1834

Croquis représentant une portion de la présente carte de la Ville de Montréal et comportant la délimitation de la propriété Jean-Marie Cadieux de Courville, telle qu'indiquée par l'arpenteur Charles Laurier sur un plan annexé à un acte de partage passé le 20 octobre 1834, devant Me J.-A. Labadie, notaire.

Au début du siècle dernier, la propriété Cadieux était bornée au sud par la rue Sherbrooke, au nord par la rue des Tanneries, (aujourd'hui avenue du Mont-Royal); à l'ouest par la rue d'une largeur de vingt pieds, appelée tout d'abord rue Georges-Hyppolite, puis ensuite St-Hippolyte, (maintenant avenue Coloniale) et à l'est par la rue Pantaléon, (maintenant avenue de l'Hôtel-de-Ville) d'une largeur de vingt pieds également.

Cette terre était traversée du sud au nord et de l'est à l'ouest par les rues ci-après:

- | | |
|------------------------|--|
| Rue Georges-Hyppolite; | appelée rue St-Hypolite le 14 septembre 1863, puis avenue Coloniale le 18 septembre 1905; |
| Rue Cadieux; | appelée rue de Bullion le 9 mai 1927; |
| Rue Pantaléon; | appelée avenue de l'Hôtel-de-Ville le 8 mars 1895; |
| - - - | |
| Rue de Courville; | appelée rue Prince-Arthur le 8 septembre 1890; |
| Rue Roy; | |
| Rue Napoléon; | |
| Rue St-Jean-Baptiste; | appelée avenue Duluth le 1er décembre 1890; |
| Rue Rachel; | |
| Rue Henriette; | appelée par la suite rue Marie-Anne à une date indéterminée, mais antérieure toutefois à l'année 1869. |

Toutes ces rues, sous leurs noms respectifs ont été indiquées, par l'arpenteur Charles Laurier, sur un plan annexé à un acte passé le 20 octobre 1834, devant J.-A. Labadie, notaire. Cet acte s'intitule: "Partage des immeubles de communauté entre Marguerite Roy et Jean-Marie Cadieux, notaire, devant Dame Marguerite Roy, veuve de feu Jean-Marie Cadieux, notaire". Les biens vont à parties égales aux "héritiers du dit Jean-Marie Cadieux, leur père" soit aux personnes suivantes:

Pantaléon Cadieux, notaire; Georges-Hyppolite Cadieux, Henriette Cadieux, épouse de François-Marie-Thomas-Chevalier de Lorimier, notaire. (En 1837, ce dernier prit une part active dans le soulèvement des patriotes. Condamné à mort, il fut exécuté le 15 février 1839.); Rachel Cadieux, épouse de Jean-Baptiste-Chamilly-Verneuil de Lorimier, E.E. Droit, frère du précédent.

En somme, voilà une nomenclature dont l'intérêt ne manquera pas de retenir l'attention des chercheurs en ce qui regarde la raison d'être des noms adoptés pour la désignation des rues ouvertes sur la propriété Cadieux.

En égard à la liaison qui apparente de façon si étonnante les membres de la famille Cadieux aux noms de russ situés sur le monnaie familial, il nous paraît raisonnable jusqu'à preuve du contraire, de résumer comme suit la dénomination originale des rues susdites:

Rue Cadieux

Pour rappeler la famille Jean-Marie Cadieux de Courville.

Rue Roy

Pour rappeler le nom de famille de Marguerite Roy, épouse de Jean-Marie Cadieux de Courville, notaire.

Rue de Courville

Pour rappeler la famille Jean-Marie Cadieux de Courville.

Rue Pantaléon

Pour rappeler le prénom de Pantaléon, fils de Jean-Marie Cadieux de Courville, notaire.

Rue Georges-Hyppolite ou Saint-Hippolyte

Pour rappeler le prénom de Georges-Hyppolite, fils de Jean-Marie Cadieux de Courville, notaire.

Rue Rachel

Pour rappeler le prénom de Christine-Rachel, fille de Jean-Marie Cadieux de Courville, notaire. Elle était l'épouse de Jean-Bte-Chamilly-Verneuil de Lorimier.

Rue Henriette

Pour rappeler le prénom de Marguerite-Henriette, fille de Jean-Marie Cadieux de Courville, notaire. Elle était l'épouse de François-Marie Thomas Chevalier de Lorimier, l'un des chefs patriotes de 1837.

Rue Saint-Jean-Baptiste

Pour honorer probablement le nom patronymique de Jean-Baptiste-Chamilly-Verneuil de Lorimier, époux de Christine-Rachel, fille de Jean Marie Cadieux de Courville.

Rue Napoléon

Cette voie rappelle apparemment le souvenir de Napoléon Ier, empereur des Français, décédé dans l'île Ste-Hélène le 5 mai 1821.

Par ailleurs, deux des petits-fils de Jean-Marie Cadieux de Courville reçurent le prénom de Napoléon au baptême; l'un, Jean-Guillaume-Napoléon, baptisé le 22 janvier 1833 et inhumé le 12 septembre de la même année, était issu du mariage de J.-Bte-Chamilly-Verneuil de Lorimier et de Christine-Rachel Cadieux. L'autre, Ernest-François-Napoléon, baptisé le 4 mars 1838 et inhumé le 6 avril 1839, était issu du mariage de François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier et de Marguerite Henriette Cadieux de Courville.

A la Cité de Montréal.

Le Comité Le Comité des Chemins
 Séance du 30 Avril 1890

A l'honneur de faire rapport.

" Que les rues Prince Arthur, Raff
 et Courville ayant été ouvertes sur
 la même ligne et que considérant
 qu'il serait préférable que ces
 trois rues fussent connues sous un
 même nom, ils ont cru que le
 nom de Rue Prince Arthur était celui
 qui s'adaptait le mieux à cette localité
 de la ville et prient que le Conseil
 confirme la résolution qu'ils ont
 passée à leurs séances du 30 Avril
 dernier à cet effet. Suivent extrait
 des minutes de leur

Chambre du Comité
 Noté des lls
 Montréal, 30 avril 1890

[Signature]
 Charles Kilby
 William Kennedy
 J. P. Despres
 J. Kennedy

OFFICES

-OF-

WILEY BAGG, B. C. L.,
Advocate,
BARRISTER, SOLICITOR, & C.

ST. JAMES LAW CHAMBERS,

88 ST. JAMES STREET,

Montreal, 22 April 1890

To The Road Committee

Montreal

Gentlemen,

I understand that, there is some idea of changing the name of certain streets, in St Jean Baptiste ward, with reference to this; I must remind you committed that this would be in violation - in direct contravention - of the terms of contracts made both with my late father - Stanley Baye Esq. and also entering to the terms of contracts with this estate, since his death.

The estate will therefore take every means to oppose any such change of name or names of said streets.

I hope however that the fact, of your committee

● Having been reminded of the facts,
will be sufficient to cause you
to reconsider any idea that there
might have been, to interfere
with a change the names of the
streets referred to; allowing them
to remain as named by our agree-
ments.

I have the honor to be
Gentlemen

Yours &c

Richard Bayly

[Signature]

In the Estate

99
Bayly Bayly
change of name
of Bayly & Churchill
30 April 1890

Memorandum

30 Avril 1896

Département en Loi,
de la Cité de Montréal.



Monsieur J. S. Brais,
Secr. pro tem. - C. des Chemins.

re Stanley Bagg, - Changement de noms de rues.

Monsieur,

Il m'est impossible de donner mon opinion
sur la lettre ci-incluse, sans que vous me transmet-
tiez avec icelle les titres qui y sont mentionnés.

Votre humble serviteur,

Ronier Roy,

Avocat de la Cité,

par A. M.

RAPPORT

Comité des Chemins

Changement du nom
des rues Prince Arthur
Duff & Courville à
celui de Rue Prince
Arthur

Présenté 5 Mai 1890

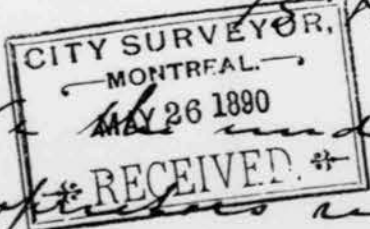
12th May 1890
negl
Back to Roads
for further consideration

Adopté

18

Montreal

18 May 1890



We the undersigned
proprietors request that
the name of Bagge
Street be changed
to Prince Arthur Street

J. Thomson
H. J. Thomson
H. J. Thomson
H. J. Thomson

per Mr.
L. G. L. Malson.
Frederick Nottingham
per John H. Bellotson

J. Jay Davies
J. W. H. Scott

W. S. Haultagne
W. S. Haultagne

27

Ellen Childs Bayin
J. S. Brown

To the City of Montreal.

The Road Committee

Respectfully Report.

That as directed by the Council they have reconsidered their Report of date 30th April 1890 recommending that the names of Bagg and Cornville streets be changed to that of Prince Arthur.

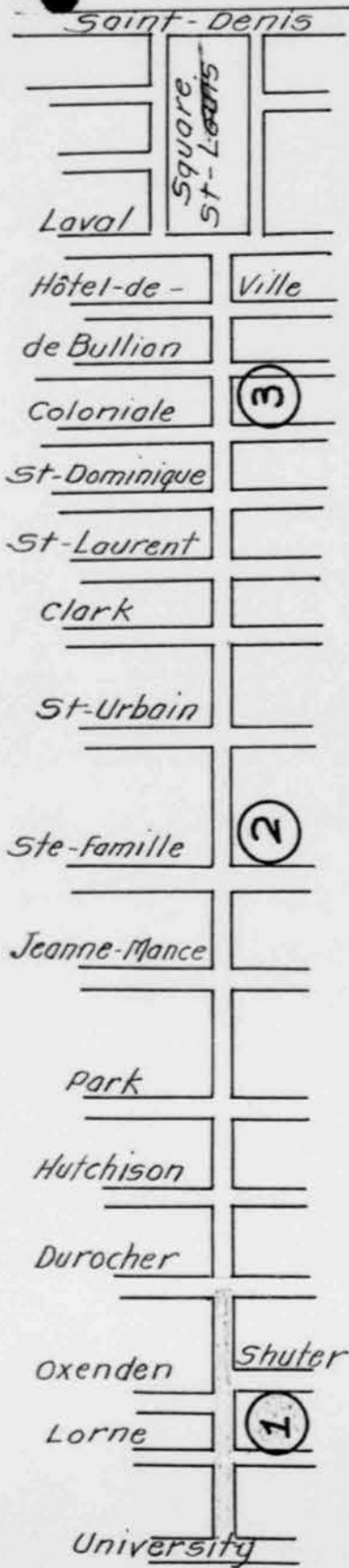
That after due consideration they have determined to adhere to their former resolution.

They therefore again recommend that the names of Bagg and Cornville streets be changed to that of Prince Arthur.

The whole nevertheless respectfully submitted.

W. H. H. H.
C. D. H. H.
H. H. H. H.
H. H. H. H.

Committee Room
City Hall
Montreal 4th June 1890



Rue PRINCE ARTHUR

Entre la rue University et la rue Durocher, cette section de voie semble avoir été ouverte sous le nom de rue Prince Arthur. (Apparait au relevé pour la première fois en 1842-43)

①

Rue BAGG - Rue PRINCE ARTHUR

Entre la rue Durocher et le boulevard St-Laurent, cette section de voie s'appelait à l'origine rue Bagg. Le 8 septembre 1890, le nom de la rue Bagg fut changé en celui de rue Prince Arthur par le Conseil municipal de Montréal.

②

Rue de COURVILLE - Rue PRINCE ARTHUR

Entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Laval, cette section de voie s'appelait jadis rue de Courville. Le 8 septembre 1890, la rue de Courville fut appelée rue Prince Arthur en vertu d'une décision du Conseil municipal de Montréal.

③

ARCHIVES MUNICIPALES DE MONTREAL,

le 26 mai 1950.

158

Com. des Chemins

REPORT

FROM THE

*Road Committee,
Endorsing their
former Report recom-
mending that the
names of Baggaud
Council be to be
changed to that of
Pipce Arthur.*

Presented *9 June* 1890
myh

Adopted *8 Sept* 1890

Entered vol. *V. H* page *55*

and page *356* of vol. *H* of Reports.



Rue PRINCE ARTHUR

Vraisemblablement, cette voie rappelle le souvenir du troisième fils de la Reine Victoria, lequel vint rejoindre son régiment, le premier Bataillon des Fusiliers, à Montréal en août 1869.

La rue Prince Arthur s'étend de l'avenue Laval à la rue University.

ARCHIVES MUNICIPALES

MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

26-5-1950

Beautiful buildings, dirty gutters

After being away for almost five years (four years in Ottawa and one in Toronto), I have returned to live in Montreal.

It certainly was a cultural shock to see how beautiful and flavorful the east side of our city has become. I am especially referring to St. Denis St., Prince Arthur, Duluth, St. Louis Square and St. Lawrence Blvd.

It is easily seen that many tax dollars have been spent on renovations, construction and, in general, an overall facelift

I am, however, unable to comprehend why, with the amount of money spent on flower boxes and other amenities necessary to beautify Prince Arthur, there is so much trash, i.e. cigar and cigarette butts, paper and junk all along the gutters.

It is unfortunate the City of Montreal does not do something to clean up the mess when so much time, money and effort has been put into making the area otherwise enjoyable for all.

MARY WHEELER
Montreal

UN AVANT-GOÛT SUR ST-LAURENT
ET PRINCE-ARTHUR

Plan d'aménagement du Plateau Mont-Royal

Un plan directeur d'aménagement du Plateau Mont-Royal sera déposé au plus tard à l'automne pour étude par le Comité exécutif de la Ville de Montréal.

YVON LABERGE

Ce plan directeur d'aménagement prévoit le réaménagement de toutes les rues est-ouest comprises entre la rue Laurier au nord et la rue Sherbrooke au sud, et bornées à l'ouest par le boulevard Saint-Laurent et à l'est par la rue Delorimier.

C'est ce que nous avons appris mardi au cours d'une visite en autobus de six districts municipaux en compagnie des membres du Comité exécutif, de conseillers municipaux et de directeurs de services et leurs adjoints.

Selon le directeur du service des Tra-

vaux publics de la Ville de Montréal, M. Richard Vanier, le réaménagement de toutes les rues est-ouest du Plateau Mont-Royal signifie la disparition des équipements hors sol des services d'utilité publique, la réfection de l'éclairage, des trottoirs et du pavage ainsi que l'aménagement du mobilier urbain propre au Plateau Mont-Royal.

Ce projet de l'administration pourrait prendre forme dans deux ou trois ans alors que seront terminées les consultations avec les principales compagnies de services d'utilité publique pour connaître leurs besoins spécifiques.

Ce qui veut dire, par exemple, que si le besoin s'en fait sentir, le réseau électrique sous-terrain d'Hydro-Québec pourrait être refait ainsi que le réseau sous-terrain

de distribution du gaz naturel par Gaz Métropolitain.

Avec la réalisation de ces travaux, c'est tout l'aspect visuel du Plateau Mont-Royal qui sera modifié puisqu'on songe à y faire de l'aménagement mixte, c'est-à-dire des rues avec saillies ou des rues piétonnes ou semi-piétonnes.

Même si le plan directeur d'aménagement ne prévoyait pas d'intervention directe sur le domaine privé, le directeur du service des Travaux publics a laissé à entendre hier lors d'une conversation téléphonique que le programme Place au Soleil pourrait prévoir l'aménagement des ruelles du Plateau Mont-Royal dès l'an prochain.

Rappelons qu'un projet de règlement de zonage du quartier Plateau Mont-Royal qui devait être présenté au conseil municipal en 1979 avait alors été retiré en dernière minute.

Rue piétonne

Par ailleurs, dès l'automne prochain, la rue Prince-Arthur sera transformée en rue semi-piétonne. Les travaux sont commencés et cet aménagement doit coûter un million de dollars à la Ville de Montréal.

Prince-Arthur deviendra la première rue piétonne de façon permanente à Montréal alors que des projets sont sur les tables de travail pour la transformation d'autres rues, dont possiblement une partie de la rue Duluth.

Dans les plans du nouvel aménagement de la rue Prince-Arthur, on remarque



photos Robert Mailloux, LA PRESSE

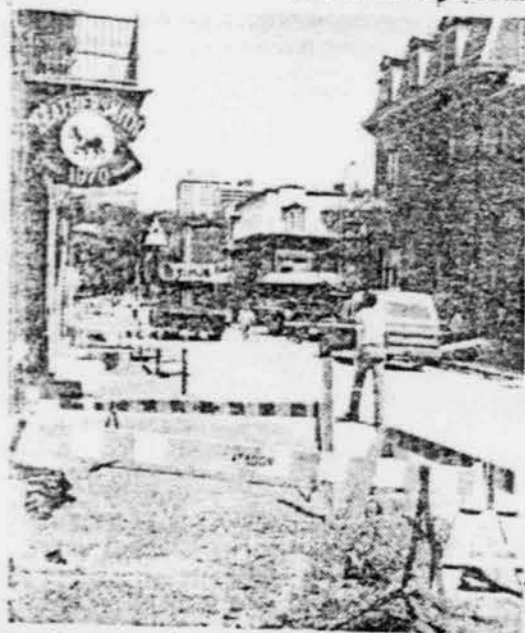
Le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Sherbrooke et Duluth, prend un nouveau visage avec l'installation, aux intersections des rues, de saillies prêtes à recevoir un mobilier urbain exclusif au boulevard Saint-Laurent. On y fera aussi l'aménagement paysager nécessaire à le rendre plus vivant.

l'absence de trottoirs et le revêtement du sol sera de granite et de pavés unis. On y installera aussi des lampadaires 19e siècle pour respecter l'ambiance actuelle de la rue Prince-Arthur. De plus, selon M. Pierre Bourque du module parcs du service des Travaux publics, un mobilier urbain signé et propre à la rue Prince-Arthur sera mis en place.

Pour compléter ce qui pourrait éventuellement rappeler certaines villes européennes, la rue Prince-Arthur sera reliée, par le Carré Saint-Louis, en passant par la rue Saint-Denis, à la ruelle Emery qui sera baptisée du nom de Place Borduas. Viendra se greffer à tout ça, le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Sherbrooke et Duluth, où la Ville de Montréal termine les travaux d'élargissement des trottoirs et la pose de pavés unis complétés par l'aménagement de saillies aux intersections des

rues et la plantation d'arbres.

Et c'est l'an prochain que la deuxième phase des travaux sur le boulevard Saint-Laurent sera commencée par son réaménagement de la rue Duluth à l'avenue du Mont-Royal.



Les travaux devant faire de la rue Prince-Arthur la première rue semi-piétonne de la métropole devraient être terminés en novembre prochain. La ville de Montréal y consacre un million de dollars.

Prince Arthur St. becomes mall

The conversion of Prince Arthur St. into a pedestrian mall from St. Lawrence Blvd. to St. Louis Square is to be completed by the end of this year.

Pierre Bourque, in charge of city parks, said yesterday that work on installing underground cables for electrical and other wiring has already begun and the city executive committee this week approved a call for tenders for the rest of the \$1-million project.

The mall will include 19th-century-style lamp posts, a fountain and other decorative features. Since the whole street is to be accessible to pedestrians, there will be no separate sidewalks.

The street of fashionable restaurants and boutiques is to be the city's first year-round mall, somewhat comparable to Ottawa's downtown Sparks St. Mall. Special winter activities are expected to help give it

year-round popularity.

Bourque said delivery vehicles will have access to the street at certain hours and emergency vehicles will also have access but other vehicular traffic will be forbidden.

A program of sidewalk widening and landscaping is also to be completed this year on Mount Royal Ave. between St. Denis St. and Papineau Ave., as part of the city's effort to improve commercial arteries.

LA RUE PRINCE-ARTHUR PRENDRA UNE ALLURE NOUVELLE AU PRINTEMPS

"L'une des premières rues de Montréal à reprendre vie, le printemps prochain, et sous un aspect tout nouveau, ce sera la rue Prince-Arthur."

Le commissaire à l'embellissement de la Ville de Montréal, monsieur Paul-Émile Sauvageau, a souligné que les travaux souterrains et de surface préparatoires au réaménagement de cette ar-

tère unique en son genre à Montréal, et jalonnée de boutiques et de restaurants tout aussi pittoresques les uns que les autres, entre le boulevard Saint-Laurent et le carré Saint-Louis, sont maintenant terminés. Dès que le temps le permettra, l'hiver disparu, le nouveau mobilier urbain de la rue sera installé.

Paul-Emile Sauvageau, commissaire à l'embellissement de la Ville de Montréal, me fait part que l'aspect de la rue Prince-Arthur sera entièrement modifié le printemps prochain, à la suite des travaux d'envergure qui y ont été effectués. Des arbres et arbustes y seront plantés et des bancs placés aux nouvelles terrasses. De nouveaux réverbères apporteront, le soir comme le jour, un cachet tout particulier à cette artère jalonnée de boutiques et d'excellents restaurants.

Une des premières rues à reprendre une allure nouvelle

Chronique de la

VILLE DE MONTRÉAL
VILLE DE MONTRÉAL

L'une des premières rues de Montréal à reprendre vie, le printemps prochain, et sous un aspect tout nouveau, ce sera la rue Prince-Arthur.

Le commissaire à l'embellissement de la Ville de Montréal, monsieur Paul-Émile Sauvageau, l'a affirmé aujourd'hui, en soulignant que les travaux souterrains et de surface préparatoires au réaménagement de cette artère unique en son genre à Montréal, et jalonnée de boutiques et de restaurants tout aussi pittoresques les uns que les autres, entre le boulevard Saint-Laurent et le carré Saint-

Louis, sont maintenant terminés. Dès que le temps le permettra, l'hiver disparu, le nouveau mobilier urbain de la rue sera installé.

"Les travaux de l'infrastructure sont complétés et les inconvénients qu'ils ont pu causer sont maintenant choses du passé. La rue Prince-Arthur a repris sa vie normale, et le printemps venu, des arbres et des arbustes seront plantés, des bancs placés aux nouvelles terrasses. De nouveaux réverbères, installés pour leur part au cours des prochains mois, apporteront le soir comme le jour, la nouveauté souhaitée et un

cachet tout particulier, à cette rue redonnée de plus en plus aux piétons, et dont la circulation des véhicules sera limitée au strict nécessaire. Les gens du quartier et les visiteurs pourront y marcher à l'aise, et profiter des terrasses et de la fontaine qui y sera aménagée.

"La rue Prince-Arthur, avec son mobilier urbain tout neuf, sera vraiment une rue à voir, et à fréquenter, le printemps prochain", de conclure monsieur Sauvageau.

La rue Prince-Arthur sera complètement métamorphosée d'ici le mois d'août et deviendra un mail piétonnier unique en son genre au Canada de par sa conception et son aménagement.

Le mail piétonnier, où la circulation automobile sera interdite, comptera parmi ses installations une fontaine, un horloge, des colonnes d'affichage (comme on en retrouve en Europe), 38 lampadaires décoratifs, quatre terrasses de restaurant et tout un ensemble de mobilier en béton unique à la rue Prince-Arthur.

Ce projet d'aménagement, dont le début des travaux a été entrepris au printemps 1981, coûtera près de un million et demi de dollars aux citoyens montréalais.

Conçu par l'architecte Gaétan Bilo-deau, ce concept est l'aboutissement de quatre années de travail visant à donner une image inusitée à cette rue commerciale attenante au Carré Saint-Louis.

Le mail piétonnier sera plus précisément situé entre les rues Saint-Laurent et Laval et il sera complètement construit sur pavage uni.

Les cinq rues transversales au mail seront également consi-

dérées comme zone réservée aux piétons entre l'avenue des Pins et le boulevard Sherbrooke. Les automobilistes pourront traverser le mail sur ces cinq artères en

qualité de vie des citoyens et, en plus, en favorisant les piétons, il sera vraiment agréable de marcher sur Prince-Arthur dans ce décor magnifique», a-t-il déclaré

Prince-Arthur: une rue à l'européenne



Photo Le Journal
- Jacques BOURDON

Le président de l'Association des commerçants de la rue Prince-Arthur, M. Michel Mainville,

laissant priorité de passage aux promeneurs. Par contre, les motocyclettes et les camions n'auront pas accès à ce quadrilatère.

M. Paul-Émile Sauvageau, commissaire à l'Office de l'embellissement de la Ville de Montréal et responsable de ce projet, a déclaré que la rue Prince-Arthur, déjà fort connue des touristes, deviendra vraisemblablement une attraction montréalaise en vue mondiale.

Quant au président de l'Association des commerçants de la rue Prince-Arthur, M. Michel Mainville, il se dit emballé par le projet.

«Ça améliore la

au sujet du futur mail.

M. Sauvageau a d'autre part expliqué au *Journal* que ce projet d'aménagement cadre dans la politique de la ville de redonner aux rues commerciales, autrefois très fréquentées par les citoyens, la faveur du public.

Évidemment, ce mail piétonnier sera serti d'arbres et de bacs à fleurs sur tout son parcours.

Lors de l'ouverture officielle du mail, prévue pour le 1er août, une semaine de festivités sera organisée. Selon la participation du public à cette semaine, des activités pourraient être menées tout au cours de l'été sur le mail piétonnier.

Le syndrome de l'arbre de Noël

Je suis un homme heureux.

Propriétaire d'une petite maison de deux étages, un «cottage» comme on dit, je payais 890\$ de taxes quand j'en ait fait l'acquisition en 1975. L'année dernière, la facture s'élevait à

Un billet de

Jacques Benoît

1,800\$. Cette année, je suis gâté: la hausse est de 700\$, ce qui veut dire une facture globale de 2,500\$.

Mais tout cela n'est rien, et je serai un homme encore plus heureux d'ici cinq ans, en 1987. Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, ne vient-il pas de proposer que la hausse annuelle soit limitée à 20 pour cent, afin d'éviter d'étrangler les petits propriétaires?

À ce rythme modéré, ma facture aura atteint dans cinq ans la modique somme de 6,220\$. Merci, M. Lamarre, merci à vous aussi, M. Drapeau.

On décore

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau (c'est bien connu), est un grand seigneur. Prodigue avec l'argent des contribuables, il ne fait jamais rien à moitié: il jette les dollars par les fenêtres, et le contribuable avec.

Le président de l'exécutif est d'une autre école. Petit commerçant, il ne construit pas de machines colossales. En proie, cependant, à ce qu'on pourrait appeler faute de mieux le syndrome de l'arbre de Noël, il a entrepris de nous ruiner à petits pas, tout aussi sûrement que son patron. M. Lamarre, il décore. Passionné de «bebelles», il a entrepris d'en mettre partout.

Vie magnifique que celle de ces élus municipaux. Car alors que les particuliers ont le couteau de la crise dans la gorge et se voient forcés de réviser leurs habitudes de vie et de consommation, les élus, eux, n'ont rien changé à leurs habitudes de munificence. Ne suffit-il pas, pour cela, comme l'a déjà brillamment montré le maire, de laisser couler le robinet, plutôt que de réduire les taxes comme l'a fait il n'y a pas si longtemps, le plus sottement du monde, le maire de Laval Claude Lefebvre?

Et encore...

M. Lamarre, je disais, décore.

Ainsi, rue Monkland, près de chez moi, la ville est à installer un «système d'éclairage décoratif et fonctionnel» ainsi que vient de me l'apprendre un panneau municipal. Pas cher, seulement 275,000\$. Je dois être bien bête, car je n'en vois pas trop l'utilité: n'y a-t-il pas déjà en place un

«système d'éclairage décoratif et fonctionnel» datant d'à peine quelques années?

Mais — je me suis renseigné — ce n'est qu'un début. Tout cela, m'informe-t-on, entre dans le cadre du projet RAC (pour «revitalisation des artères commerciales»), un super-bidule, mais seulement dans les 25 millions de dollars pour 1981 et 1982, au terme des travaux duquel une trentaine de rues seront pleines de décorations. «Et ce n'est pas fini, m'a dit le fonctionnaire qui m'a renseigné. Il va y en avoir d'autres. En 83, 84, 85. Ah! non, ce n'est pas fini.»

Ça va être beau. Des décorations de toutes sortes: des «sallies», comme on dit dans le jargon municipal, c'est-à-dire d'espèces d'avancées dans les rues aux intersections (elles pourront servir de cendriers et de crachoirs géants), et puis des bancs décoratifs, des lampadaires décoratifs, des pavés de béton de couleur pour les trottoirs (eh! oui), des colonnes d'affichage — le fait semblant maintenant prouvé, aux yeux de nos élus, que ce après quoi languissent les contribuables, en ce temps de crise, est toujours plus de décorations.

Les buses européennes

La palme revient à la rue Prince-Arthur, qui deviendra une rue piétonnière, où l'on a cassé et retiré le revêtement d'asphalte existant pour le remplacer par de très beaux pavés de béton de couleur. Là, pas de doute, ce sera un vrai et véritable arbre de Noël, ce qui aura aussi le mérite de prouver que les Européens sont des buses. Ne se contentent-ils pas, ces niais, d'interdire la circulation des véhicules automobiles et de remettre la rue aux piétons pour en faire une artère piétonnière? Ne croient-ils pas encore, ces attardés, que la beauté d'une rue tient à la beauté de ses bâtiments, à ses arbres, à la foule et à l'animation? Ne montrent-ils pas ainsi que, contrairement à nos lumières municipales, ils n'ont rien compris aux vertus de la décoration? Bref, un paquet d'inutiles, qui ne font rien de leurs dix doigts et se contentent de mettre de l'avant des solutions simples et peu coûteuses. Au poteau!

Je suis donc, je le répète, un homme heureux. Si, de leur côté, les habitants de la partie est de Montréal s'attristent de ne pas participer cette année aux frais du RAC (leurs taxes ont peu augmenté), je ne leur dis que ceci: Attendez que soient passées les prochaines élections municipales. Après, vous aussi vous serez heureux!



Guy Pinard

Pour un ombudsman à l'Hôtel de ville

■ Devant l'absence à peu près complète d'opposition à l'Hôtel de ville de Montréal et devant le refus de l'administration municipale de communiquer avec les contribuables, le gouvernement du Québec devrait, par loi si nécessaire, forcer l'administration Drapeau-Lamarre à nommer un ombudsman apolitique qui pourrait guider les citoyens dans les dédales de l'Hôtel de ville.

Jusqu'à maintenant, la volonté de l'équipe Drapeau-Lamarre d'administrer les affaires publiques dans la plus complète intimité est claire. Ce lui est d'autant plus facile que l'opposition ne fait pas le poids; elle risque même de se retrouver sur les banquettes publiques au lendemain des prochaines élections si le Groupe d'action municipale et le Rassemblement des citoyens de Montréal continuent de s'enfermer dans les fleurs du tapis.

À la Ville de Montréal, il faut que le citoyen s'arme de patience pour obtenir des réponses à ses questions... quand l'administration daigne répondre.

On peut penser, par exemple, au plan d'urgence présumément préparé par la Ville pour contrer les désastres et les catastrophes, que M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif, refuse de divulguer sous prétexte qu'une telle divulgation ne contribuerait qu'à confondre la population. On peut lui rappeler l'époque, pas tellement lointaine, où non seulement les citoyens étaient sensibilisés aux plans d'évacuation, mais encore les mettaient en pratique fréquemment.

L'administration et la presse

Et si le citoyen rencontre des difficultés, qu'il n'aille pas croire que les relations avec la presse sont meilleures. Le président Lamarre a bien affiché ses couleurs dans cette chronique il y a quelques semaines, en affirmant qu'il n'avait pas l'intention de collaborer avec quiconque «cherche à ternir l'image de rigoureuse intégrité de notre gestion administrative».

Il lui arrive même, comme la chose s'est produite récemment dans le dossier du déneigement publié par LA PRESSE, d'y voir des manoeuvres de cols bleus qui veulent se faire du capital en phase de négociations d'une nouvelle convention collective.

Mais revenons-en aux relations entre l'administration et les journalistes. Même pilotés par un Jacques Delisle, collaborateur immédiat du président Lamarre, les dossiers tardent à trouver réponses auprès des fonctionnaires.

Un exemple parmi tant d'autres. Le 4 juin, M. Delisle se voyait confier sept dossiers, plus ou moins «politiques». Les réponses ont mis de quelques heures à 19 jours à venir. Dix-neuf jours, c'est long pour qui travaille dans un quotidien... Et encore une fois, n'oubliez pas que M. Delisle faisait des pressions, allant même jusqu'à réitérer une des demandes (relative aux intérêts de la dette olympique) à M. Lamarre, après que ce dernier eut, dans un premier temps, refusé de répondre, sous prétexte qu'il n'avait pas été impliqué dans le dossier olympique (il n'était que vice-président du comité exécutif!) avant les Jeux et qu'il ne voulait pas l'être après non plus.

Snyder et le football


Résumons, pour fermer les dossiers, les deux dernières réponses aux questions posées le 4 juin. En premier lieu, je voulais savoir combien avaient coûté aux contribuables montréalais les démarches du conseiller Gerry Snyder pour obtenir une concession dans la Ligue nationale de football, surtout à la lumière de la déclaration du ministre fédéral Marc Lalonde qui affirmait récemment qu'il n'était pas question de laisser entrer au pays une des deux ligues américaines de football.

Selon les chiffres fournis, M. Snyder a dépensé \$5150 de 1975 à 1978 inclusivement. Depuis 1978, affirme-t-on, M. Snyder fait ces dépenses à son compte.

La rue Prince Arthur

Dans le deuxième cas, il était question de la lenteur des travaux de la rue Prince Arthur, dont s'étaient plaints certains citoyens. Avec raison, puisque selon la réponse fournie, ces travaux ont commencé au printemps de 1981 et devraient se terminer à la mi-juillet, ce qui paraît invraisemblable, même en tenant compte de l'arrêt des travaux pour la période d'hiver.

Et M. Delisle en profite pour faire le point sur l'activité de l'administration dans le secteur. Aussi, souligne-t-il, qu'à l'intérieur du quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, Mont-Royal, Saint-Laurent et Saint-Denis, la ville a investi \$2 millions dans l'amélioration de 400 bâtiments, en plus de subventionner les propriétaires à raison de \$323 280 pour la démolition de 312 «bâtiments accessoires». Enfin, la ville a aménagé deux ruelles en vertu du programme «Place au soleil», et une troisième le sera cette année.



■ Prince-Arthur, ses odeurs

Cela commence dans le Carré-St-Louis par la restauration d'une vespasienne convertie en marché aux fleurs. Les hommes continuent de pisser sur les arbres, le parc se transforme en vaste urinoir et les parfums floraux rivalisent avec les rejets d'urine.

Puis vient une autre attraction. Les rues du Carré connaissent une circulation congestionnée: les conducteurs cherchent le deuxième marché du Carré-St-Louis. Désormais, toute femme marchant dans les parages se fait invariablement accoster comme chair à vendre.

Afin d'amener la société des gens chics à goûter aux multiples plaisirs du quartier, la Ville de Montréal n'épargnera ni argent, ni énergie humaine pour le réaménagement de la rue Prince-Arthur. Nous possédons maintenant un patrimoine urbain unique: Prince-Arthur et le Carré-St-Louis, leurs trésors, leurs odeurs.

Voici un réseau touristique qui permet aux diverses classes sociales d'assouvir leurs besoins.

Christiane GAUTHIER
Montréal, 30 juillet

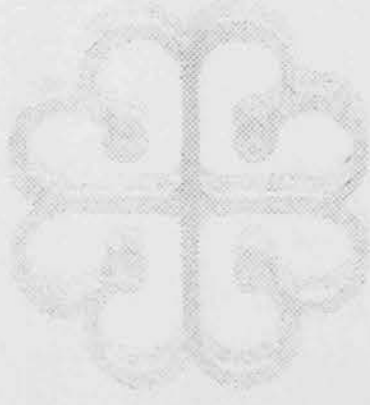




Photo Le Journal - Claude RIVEST
 «Parodiant l'imam en un sanglot» un manifestant passe la corde au cou d'un jeune iranien, acteur pour l'occasion, afin de rappeler les horreurs de Téhéran.

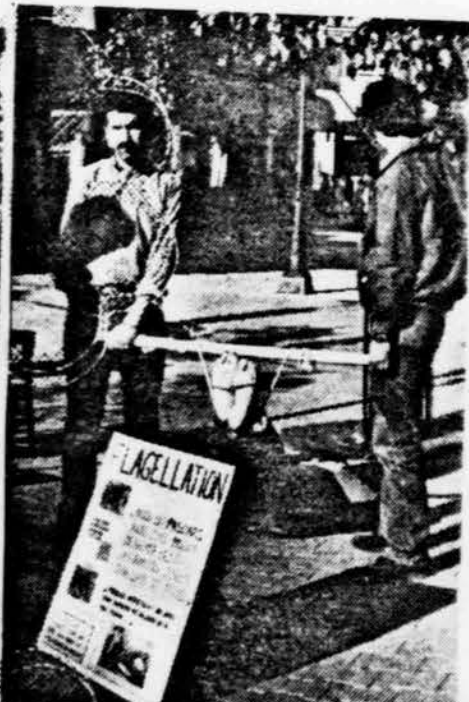


Photo Le Journal - Claude RIVEST
 Flagellé symboliquement rue Prince-Arthur, cet iranien incarne un vieillard qui a eu l'idée malencontreuse de fumer un jour où cela n'était pas permis. Sentence: 50 coups de...

TÉHÉRAN, rue Prince-Arthur

Pierre Leroux

Un an après l'automne noir de 1981 à Téhéran, des Montréalais d'origine iranienne ont recréé hier, rue Prince-Arthur, dans la métropole, quelques-unes des scènes d'exécution dont ont été victimes plus de 300 opposants du régime khoméniste en septembre dernier.

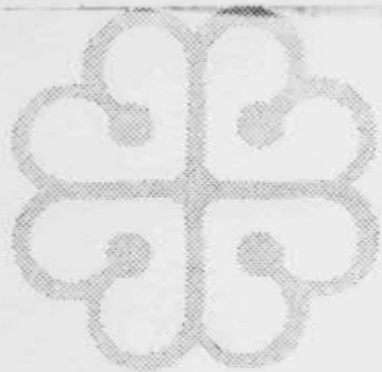
Devant passants et badauds, les artisans de ces scènes commémorant un triste anniversaire ont tantôt «pendu», tantôt «flagellé» l'un des leurs sur la place publique afin d'illustrer le barbarisme des méthodes du mégalomane ayatollah... Ne lésinant pas sur les effets théâtraux, les auteurs de cette cérémonie ont voulu, le plus explicitement possible, démontrer le sort de ceux qui ont eu le malheur de différer d'opinion avec l'imam. La pensée, redevenue acte criminel...

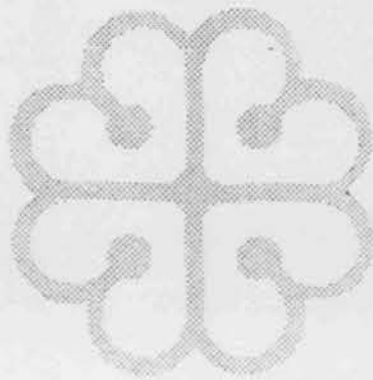
Comme tous les cris de révolte devant la torture et le mépris de la dignité humaine, les manifestants d'hier ont peut-être fait leur le mot bienvenu d'Yves Montand: «Je chante pour que ce sang ne soit pas demain le nôtre...»

La rue Prince-Arthur, c'est officiel!

La rue Prince-Arthur est depuis deux ou trois ans le symbole du renouveau des vieux quartiers du centre-ville de Montréal. Restaurants et boutiques sont devenus l'une des principales attractions pour les Montréalais et les touristes. La ville de Montréal a fait sa part et depuis un an et demi a travaillé à transformer la rue Prince-Arthur en voie piétonne avec un pavage à l'ancienne mode, des réverbères de fantaisie, des îlots de verdure. C'est donc mardi soir que le président du Comité exécutif, Yvon Lamarre, inaugurerait officiellement la nouvelle voie piétonne de la rue Prince-Arthur.

(Photo Michel Parent)





Prince Arthur St. mall opened amid protests — and praise

By **CHRISTOPHER NEAL**
of **The Gazette**

Montreal executive committee chairman Yvon Lamarre inaugurated the Prince Arthur St. pedestrian mall yesterday, a project developed with the help of \$2.3 million in city subsidies.

About 40 placard-carrying demonstrators, mostly residents of the St. Louis neighborhood, which has seen the sprouting of trendy restaurants over the past three years, showed up to denounce the city's policy of helping develop commercial streets in residential neighborhoods.

"This type of development doesn't do anything for the

people who live here," said Duluth St. resident Christian Belanger. "It just raises evaluations and rents."

Hilda Ramaciere, speaking for the Neighbors of Duluth St., said many low-salaried residents of the St. Louis district have seen their rents more than double, obliging them to leave a neighborhood in which they have lived for 25 years.

Prince Arthur St. resident Thanh Phan disagreed. "It's very nice," he said. "I don't know why they're demonstrating. This is an improvement that's good for everyone."

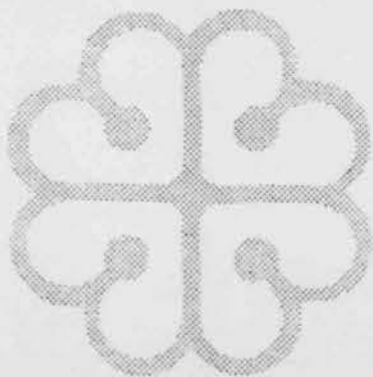
And Bridget Ewart, who

owns a building on nearby St. Louis Square, said the mall project wiped out what she said was "a slum" before.

"Five years ago, you couldn't walk here at night," she said. "Now, at least it's livable."

The mall project involved city-subsidized renovation of 400 dwellings, demolition of 242 sheds and the installation of 19th-century style lamps, a fountain and other decorative features.

The demonstrators charged that they hadn't been consulted on the project, but Lamarre said: "We've made consultations of all kinds over the past four years."

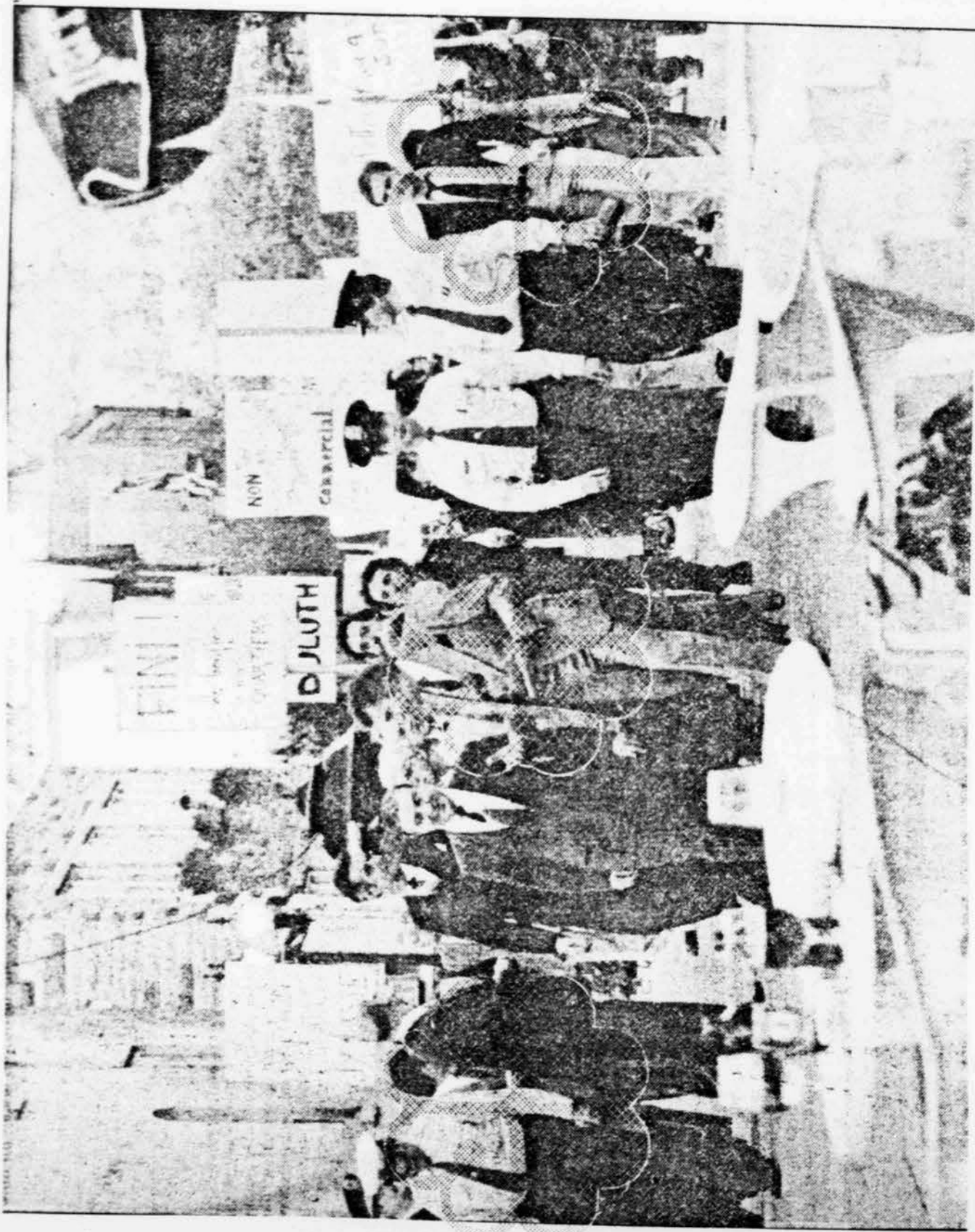


Inauguration avec fontaine et pancartes

C'était hier en fin d'après-midi l'inauguration de la voie piétonne Prince-Arthur, premier mail du genre à voir le jour à Montréal. La fontaine située à cet endroit a jailli, pour la première fois, sous les applaudissements des gens qui chaque jour depuis le mois de mai se demandaient quand... Le président de comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, de même que de nombreuses personnalités de la scène municipale, ont foulé cette voie piétonne dont Montréal s'enorgueillit mais qui cause des maux

de tête par anticipation aux Voisins de la rue Duluth et à ceux de la rue de LaRoche. Une vingtaine d'entre eux ont défilé sur le mail Prince-Arthur pour demander que la ville les consulte avant de procéder à de grands chambardements du genre sur leurs rues respectives. Les manifestants craignent pour leur vie de quartier si on en fait une attraction touristique, et appréhendent les hausses d'évaluation et de taxes qui suivent infailliblement la «revitalisation».

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE



LA PRESSE, MONTREAL, MERCREDI 6 OCTOBRE 1982

LA COURSE À LA MAIRIE



Photo Le Journal - Normand PICHETTE
«Pas de Prince-Arthur sur Duluth!», a scandé un groupe de manifestants.

LA COURSE À LA MAIRIE



LA RUE PRINCE-ARTHUR INAUGURÉE AU MILIEU D'UNE MANIF



Photo Le Journal - Normand PICHETTE

Le président du comité exécutif de Montréal, Yvon Lamarre, a serré de nombreuses mains, hier soir, rue Prince-Arthur.

Le nouveau mail piétonnier de la rue Prince-Arthur a été inauguré officiellement — et en grandes pompes — hier soir, dans un climat de manifestation qui a semblé incommoder les nombreux représentants du Parti civique venus assister à cette «première»!

Yvon Lamarre

Les manifestants, appuyés moralement par le candidat Jean Roy, du RCM, ont chahuté le président du comité exécutif de Montréal, Yvon Lamarre, quand celui-ci a pris la parole. Pancartes à la main, ils ont scandé «Pas de Prince-Arthur sur la rue Duluth!» lors de cette cérémonie officielle.

Selon eux, l'aménagement urbain de la rue Prince-Arthur, avec ses nombreux restaurants grecs qui ont proliféré à un rythme effolant ces derniers mois, aurait dû passer par la consultation.

Le candidat Roy, qui s'est toutefois tenu à l'écart, a déclaré que l'administration n'a pas consulté les citoyens avant de procéder à ces travaux d'envergure qui bouleversent, dit-il, les habitudes de vie des riverains. Sur la rue Prince-Arthur, des millions de dollars ont été consacrés pour donner à

cette artère sa vocation piétonne, voire un caractère européen.

**Lamarre:
on a consulté
les citoyens**

Pour sa part, M. Lamarre a tenu à préciser que son administration a «largement consulté» les citoyens concernés. «On a fait des visites de quartier au cours des quatre dernières années. Cela nous a permis de faire le tour de tous les secteurs montréalais et de consulter la population», a-t-il mentionné, en ajoutant «qu'il faut que les choses se fassent».

M. Lamarre considère que la transformation de la rue Prince-Arthur donne un véritable coup de barre au quartier tout entier. «Les maisons vétustes ont été restaurées, de nouveaux immeubles de même caractère archi-

tectural ont poussé et les commerçants sont fiers parce qu'ils voient leur clientèle s'agrandir et leur chiffre d'affaires augmenter», a-t-il ajouté.

Précédemment, le commissaire à l'embellissement à la Ville de Montréal, Paul-Émile Sauvageau, a qualifié M. Lamarre de «plus grand administrateur». De Montréal, il a dit que c'était «la ville la plus attrayante au monde!».

Pas étonnant, non plus, que la rue Prince-Arthur était plus fleurie qu'à l'accoutumée, hier soir. Des employés des service travaux publics avaient pris la peine, en matinée, d'installer des bacs remplis de felurs... gracieuseté du Jardin botanique de Montréal!

Chronique de la
VILLE DE MONTRÉAL
VILLE DE MONTRÉAL

YVON LAMARRE INAUGURE LA VOIE PIÉTONNE PRINCE ARTHUR

Le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, monsieur Yvon Lamarre, inaugurerait il y a quelques jours la voie piétonne Prince Arthur, premier mail du genre à Montréal.

La cérémonie d'inauguration marquait une étape importante dans le programme de revivification des quartiers, mis de l'avant par l'administration municipale et cristallisait le grand objectif de régénérescence de la ville traditionnelle, développé par monsieur Lamarre au cours des dernières années.

Dans son allocution, tout en soulignant les mérites de messieurs Paul-Émile Sauvageau et Gaétan Bilodeau respectivement commissaire à l'embellissement de la Ville et architecte paysagiste, monsieur Lamarre a déclaré que le réaménagement de la rue Prince Arthur en voie piétonne s'inscrivait dans le cadre du programme d'amélioration de la qualité de la vie dans les

quartiers de Montréal.

«Nous nous efforçons, a-t-il précisé, de redonner un nouveau visage à notre ville, de façon à ce que les Montréalais soient heureux d'y vivre».

Pour ce faire, l'administration municipale a multiplié les interventions aux quatre coins de la ville. Les artères commerciales sont revitalisées, les hangars démolis. Les ruelles transformées en mini-parcs et l'éclairage modifié avec des lampadaires qui s'harmonisent à la personnalité des

quartiers.

On a également élargi les rues, implanté des îlots de verdure à l'intersection des trottoirs en pavés-briques et changé les infrastructures au besoin.

On a porté une attention particulière au secteur Prince Arthur depuis deux ans. Dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Laurent et Saint-Denis, l'avenue du Mont-Royal et la rue Sherbrooke, la Ville a accordé plus de deux millions de dollars en subventions pour la restauration de

400 logements et quelque \$323 286.00 pour la démolition de 242 hangars et bâtiments accessoires.

Selon monsieur Lamarre, cette politique d'amélioration de la qualité de l'environnement, qui trouve sa consécration rue Prince Arthur, a également des retombées économiques qui débordent le secteur immédiat de la rue Prince Arthur.

«Le quartier tout entier bénéficie de cette nouvelle voie pié-

tonne. Les maisons vétustes ont été restaurées, de nouveaux immeubles de même

caractère architectural ont poussé et les commerçants sont fiers parce qu'ils voient leur clientèle grossir».



Photo: La voie piétonne Prince Arthur, version 1982.

Trendy Prince Arthur St. sheds its shabby image

Entertainment is the next step in transformation of the former seedy strip, says entrepreneur

By MARIANNE ACKERMAN
Special to The Gazette

When Pierre Murphy was a young lad, Prince Arthur St. was off limits. On his way to school every morning he would cut through the lawn at St. Louis Square, avoiding the seedy strip which joined the park to St. Lawrence Blvd.

"It was no place for a kid wearing the school blazer and crest," he said in a recent interview.

That was 30 years ago. Today, Murphy owns two attractive restaurants on the street, and has just taken a seven-year lease on the three-storey Polish veterans' building at Prince Arthur and St. Dominique Streets.

He's already spent \$135,000 on Chez Swan, a flashy art deco bar, and is "toying with the idea of dinner theatre."

Most days Murphy ("more French than Irish") still wears a navy blazer left unbuttoned to announce a fine, firm beer belly.

Favorite pastime

His favorite pastime is to sit over coffee at Bal St. Louis, a window table of course, and watch the customers — er, pedestrians — stroll past his restaurant.

Once a haven for illicit gambling, Prince Arthur has become a popular night spot for Montrealers and tourists.

Unlike Crescent St. (English) or St. Denis St. (French) the clientele is a mix of two cultures, about 40 per cent English-speaking, Murphy said.

"This street is a very effervescent part of the city," he said. "It's a little oasis. And never dead because we've got people living in the area. It's not an artificial mall like so many of them."

A former concessionaire at Man and His World (pizza and barbecue) Murphy was one of the first to realize the street's great commercial potential. He opened Bal St. Louis in 1975, and later Vespucci's Italian Restaurant next door.

With his brother Michel, a musician; Pierre Dupuis, former owner of the dance bar Taxi; and a silent partner, Murphy has taken over the Polish veterans' building.

They're calling their entertainment venture Hotel Imperial, "because the name has nothing to do with our plans," he said.

Last month they opened Chez Swan, an art deco bar on the second floor designed by Jacques Sabourin with lots of chrome and black leather furniture.

"We spent almost twice what we planned," said Murphy as he rapped his knuckles on the shiny black baby grand piano. "I've ordered the keyboard from Poland. Chopin played on this piano. Probably."

Renovations on the theatre space will begin this summer. Owned by the Polish Veterans' Association, the building, which will retain the laundromat, smoke shop and grocery on the ground floor, has long interested Murphy. He took out an option to

City of Montreal has spent \$2 million converting Prince Arthur St. to a pedestrian mall.

lease two years ago, but let it drop.

Then he saw *Pied de Poule*. But first he saw the long line-ups waiting for the wildly successful punk rock musical which first opened there last summer.

"One night I bought a ticket and went in. They sat me on a hard seat beside the curtain," he recalls. "Ten minutes after the show started, I thought, wow, I've got to get into the theatre. It was great."

Pied de Poule has gone on to pack the Theatre de Nouveau Monde, tour Quebec, produce a hit record, and is nearly sold out for a brief run at the 1,600-seat Theatre St. Denis beginning March 29. Murphy is convinced it's time to "get into theatre."

As he muses on the future of dinner theatre ("Would it work in French?") he watches a panhandler stopping passers-by in the street. Abruptly the conversation stops. Murphy calls the police.

Just who has the right to do what on Prince Arthur St. is still a controversial question.

With prodding and persistent lobbying from the local merchants' association, the City of Montreal has spent \$2 million in the last two years on kiosks, plants, paving stones and other amenities to convert the street from a thoroughfare to permanent pedestrian mall.

There are no plans to install park benches because, the merchants claim, benches encourage loitering by derelicts and prostitutes, still a visible part of street life.

At the turn of the century, St. Louis Square was an affluent middle-class suburb, but fell on hard times when the suburbs moved further from the downtown area. Now most of the elegant Second Empire town houses have been restored, most often by owners with a feel for the period architecture.

Yet for residents, the very people who Murphy says make the area a village and not an artificial mall, development has its drawbacks.

Smell nauseating

"The smell of oregano in summer is nauseating," says Kay Stephenson-Wrack, a color consultant who lives on Colonial St. "Parking is impossible. If you get home after 5:30 the restaurant patrons toting brown bags have taken up the whole street."

Said the president of the street's merchants' association, Michel Mainville, "I live here too. I came because of the architecture. Sure there are disadvantages, but living in a lively neighborhood is still better than the sterile suburbs or apartment buildings. There are disadvantages to everything in life."

Owner of Grizzly Furs and a partner in Vespucci's, Mainville, 36, is a thorough optimist who believes in the power of tact.

As chief spokesman for the merchants' association since it was formed five years ago, he's one of the main reasons why Prince Arthur St. businessmen have managed to get everything they want from the City.

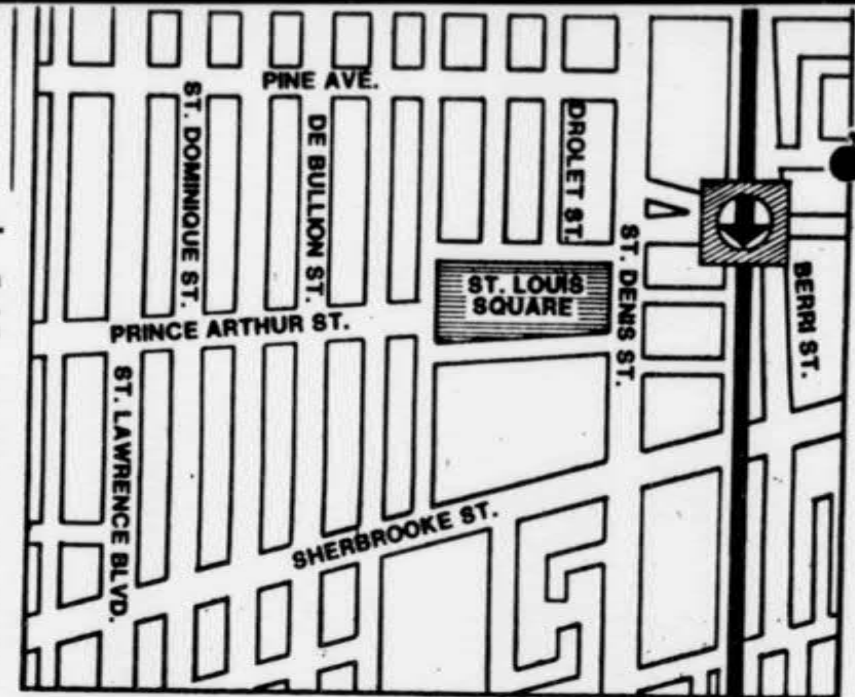
The adjoining streets are cleaned and snow removed between 9 a.m. and 11 a.m.; evening parking on both sides is permitted. "If you listen to the City they listen to you," said Mainville happily. "If you keep talking you get everything you want."

Mainville said he has urged the City to buy vacant lots for parking lots. Couldn't he remind his clients that the area is well served by buses and the Sherbrooke Metro? "Good idea. I'll look into it."

St. Louis Square city councillor Jean Roy is well aware of the parking problem.

He recently presented a petition from 235 residents calling on the City to provide parking lots and look into offering residents special parking permits. But the fact is, said Roy, Montreal was built for horses, not cars. The best solution is to convince restaurant patrons to use public transit, he said.

Meanwhile, Roy is working hard to modify the City's \$204,000 renova-



Arrow indicates Sherbrooke Metro near Prince Arthur St.

tion plan for St. Louis Square, so that it respects the Victorian architecture style of the area.

A large pond will replace the children's playground. Slides and swings are gone, but at Roy's suggestion the fountain, originally erected in 1880 over a water reservoir, will be repaired and re-installed.

Said David Sherman, a resident and parent: "I went to that park with my child at least once a week. Now we walk along Prince Arthur — there's no place to sit and bicycles everywhere."

With the arrival of merchants, Prince Arthur St. also has lost many of its services. The plumber is gone,

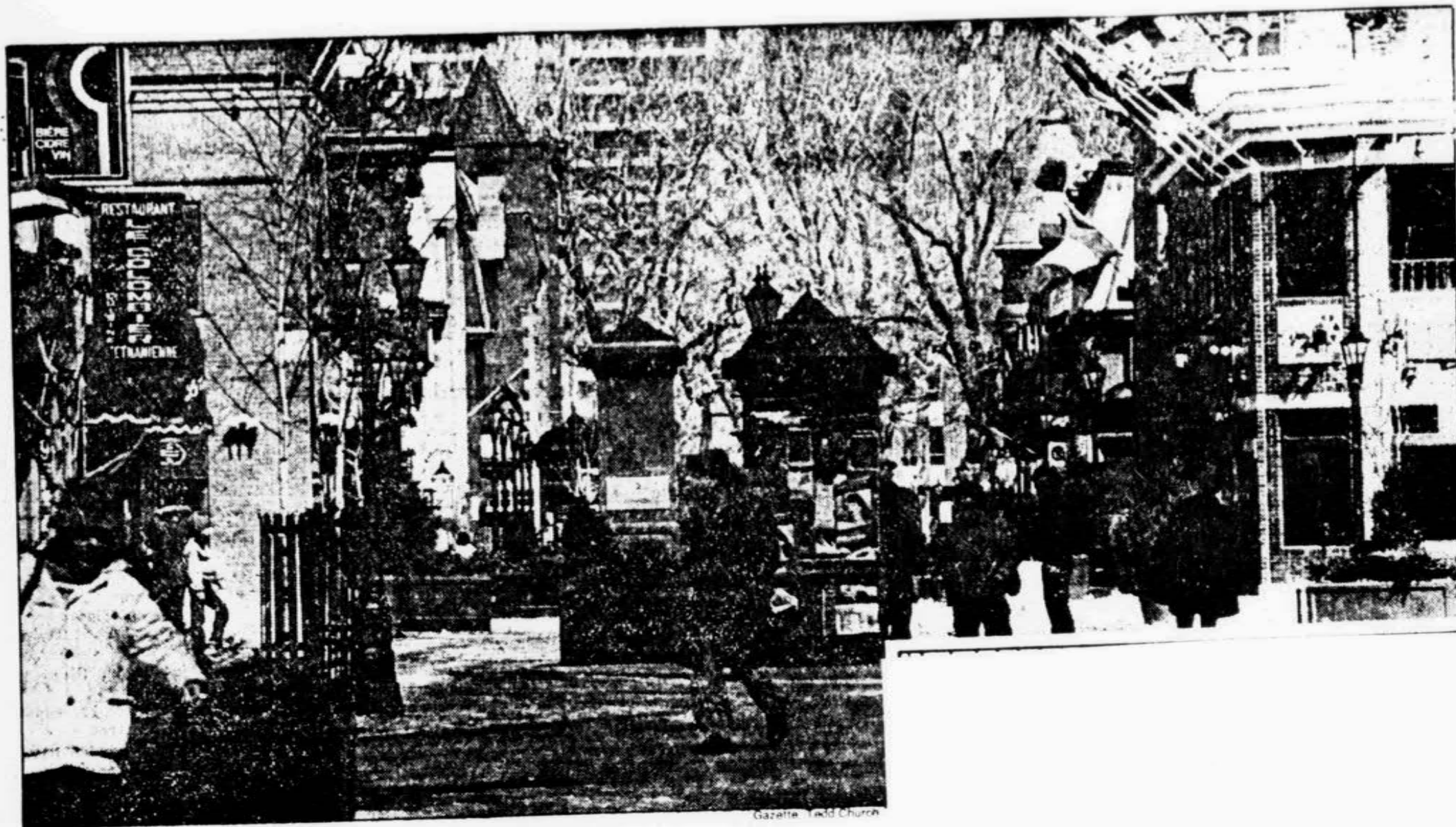
so is a leather crafts shop and shoe repair.

While businessmen would like to see a mix of shops and restaurants, they admit the larger public is deciding against that concept.

Many of the small shops are not doing well. Some have closed. (Mainville is moving his used fur business to St. Denis St.).

Among businessmen, most agree with Pierre Murphy that the future of Prince Arthur lies in entertainment.

The friendly village atmosphere, a large part of the area's attraction, will depend, they concede, on finding solutions to the new problems.



The GAZETTE, Montreal, Saturday, March 26, 1983

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

City 'threatening' artisans' livelihood

By ELONISE MORIN
of The Gazette

For Shaughan Williams, life on the street means the freedom to make a living.

But he says the City of Montreal is threatening that freedom and livelihood not only for him but for his fellow artisans as well.

The 37-year-old Williams, who has been making and selling jewelry on Montreal streets for 19 years, has received a bill from the city demanding a \$1,650 special tax for operating a temporary retail business on Prince Arthur St. last August.

The bill was issued under Bylaw 5668, a section of which states that anyone selling goods from a temporary shop, or temporarily occupying any premises for the purposes of selling goods, must pay \$1,650 for the first period of 30 consecutive days or less, and \$41 a day thereafter.

Could be jailed

Failure to pay the tax could lead to seizure of belongings or up to two months in jail.

Williams also received a warning issued under another bylaw forbidding obstruction of pedestrians or traffic and disturbing the peace on all streets, lanes, highways and public places.

The latter bylaw also forbids sale of goods on all streets, lanes, highways and public places in the city.

The penalty for violation is a fine of up to \$100 and a possible two months in prison for failure to pay within 90 days.

Williams said it was the first time he had been billed or warned under either bylaw, but he was not alone in his predicament. Some 30 other artisans who were selling their wares on Prince Arthur St. last summer received similar \$1,650 tax bills and warnings.

Why the city would suddenly de-

scead on street artisans it has tolerated for years has their lawyer, Pierre Marquis, perplexed.

Marquis said they simply cannot pay the tax.

Pierre Lorange, vice-chairman of Montreal's executive committee, said the city has decided to "go after" the artisans because Prince Arthur St. has become a "street for peddlars."

"I went down to Prince Arthur to see for myself and the things that some of these people were selling were not their own creations."

He said the city has no intention of creating a permit for artisans.

"It's not a question of they won't pay the money," Marquis said. "These people don't have any money. They can't pay it."

Awaiting papers

But what the group lacks in funds, it more than makes up for in spirit.

With the support of Jean Roy, opposition Montreal Citizens' Movement councillor for the area, the group formed a non-profit corporation. It is now awaiting its papers from the Quebec government.

The group has also managed to collect about 1,000 signatures on a petition asking Mayor Jean Drapeau to create a special permit to enable artists, artisans, musicians and public entertainers to make their living on the street.

"We want to solve this problem once and for all," Roy said.

"This is a real need, considering the economic times have not been easy for these people. And there is also a cultural question to this issue.

"It's time these people were free to earn their living by being able to sell what they create on the street."

The group has agreed that only members of the corporation would be issued the proposed new permit and that permit-holders would have to adhere to strict rules laid down by the group. Among other things, arti-

ans would only be able to sell their own creations.

Marquis isn't charging the group for his legal services and doesn't know if he can have some of his costs reimbursed by Legal Aid, but that doesn't really worry him.

He heard of the group's plight from a sculptor friend and decided to defend them because he was interested in the human rights angle.

"I can't understand why the city would want to harass these people in this way," Marquis said.

'Not hurting anyone'

"They're not disturbing or hurting anyone and for many of them, being on the street is the way they make most of their living."

Marquis was also quick to point out another inconsistency:

"In one of the videotapes advertising Montreal's 'A City - Call it Proud' campaign, they show artisans and street entertainers.

"This means they consider them as integral part of the streets and culture of this city.

"And now they turn around and slap these same people with taxes and warnings and drag them before the courts.

"It doesn't make sense."

Marquis wrote to Executive Committee Chairman Yvon Lamarre and to Camille Chouinard, director of the city's permits division, to tell them he considers the tax harassment.

He said he hopes the city will settle out of court, drop the tax and create the special permit to allow artisans to make a living on the street.

Not artist-painters

The city now issues permits for "artist-painters" which cost \$41 a year. The bylaw allows artist-painters to work on the street, but forbids them from selling the works, although most do anyway.

Williams and several other artisans who were issued warnings and tax bills had purchased these permits but were later told by an inspector that they are not considered artist-painters.

Marquis says he intends to take the latter bylaw to court.

"The bylaw is ambiguous and the interpretations are made by orders coming from inside city hall."

As for the \$1,650 tax, Marquis maintains Bylaw 5668 and sections of the city's charter dealing with special taxes shouldn't apply to people who work in the street.

"These people work in the street, not in a shop or other type of premises and they're not stationary, so the tax should not apply to them."



Jean-Guy Dubuc

Quand Montréal grandit, elle se fait mal aussi

Se préoccuper de sa ville, ça s'exprime comment? Parfois, malheureusement, en se blessant les uns les autres. De cela on peut donner trois regrettables exemples.

Cette semaine, les Voisins de la rue Duluth ont tenu une réunion dans la rue. Avec beaucoup d'humour et de bonnes blagues touchant autant l'administration municipale que les nouveaux propriétaires des restaurants du quartier, ils ont manifesté leur déception et leur inquiétude. Ils savent bien qu'ils ne peuvent changer la vocation de la rue Duluth: les dizaines de restaurants qu'on y trouve ne vont sûrement pas disparaître pour leur faire plaisir. Ils acceptent donc le bruit et les odeurs, l'affolement des fins de semaine et les processions de touristes. Ils acceptent surtout de ne plus se sentir chez eux dans un quartier qu'ils avaient choisi pour des qualités disparues et qu'ils veulent habiter malgré tout, quitte à rire joyeusement des inconvénients qui pullulent. Mais trop, c'est trop.

Des restaurateurs, forts de leur succès, veulent profiter davantage des lieux et demandent des permis d'agrandissement. Les Voisins ne montrent pas trop d'exigences: ils veulent le gel des permis, l'appli-

cation plus sévère de la réglementation du stationnement et, tout simplement, être mis au courant des aménagements futurs que la Ville de Montréal pourrait encore leur faire subir. Bref, ils demandent humblement un peu de respect. Mais ils ne sont pas du tout certains d'être entendus.

Rue de La Roche, d'autres voisins se regroupent. Parce que là aussi, on prévoit une transformation du quartier: huit restaurants doivent bientôt ouvrir leurs portes. Jusqu'à maintenant, une cinquantaine de personnes ont dû quitter leur logement. Les résidents craignent de voir se répéter chez eux le phénomène des rues Prince-Arthur et Duluth. Ils savent que c'est la fin de la vie quotidienne qu'ils ont connue avec l'apparition des foules qui arriveront avec leur sac de la SAQ sous le bras et partiront dans le chahut.

Un représentant du groupe affirme qu'il a deviné depuis longtemps les transformations qui se préparent: il aurait même écrit au président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, un an avant l'émission des permis. Mais Monsieur le président n'a répondu à la lettre du groupe qu'après avoir émis des permis aux commerçants. Évidemment, la manière

n'a pas plu aux gens du quartier. Ils disent: «Le citoyen de Montréal n'a aucun droit de se prononcer sur ce qui le concerne...» Ils savent qu'il est maintenant trop tard pour espérer influencer l'administration municipale. Leur seule arme consiste à tenter de dissuader la population qui viendrait fréquenter ces commerces. On peut s'attendre à des moments peu agréables de part et d'autre.

Enfin, dans le Vieux Montréal, sur la place d'Youville, Montréal a décidé d'ériger un «parking décoré». On l'appelle un parc, mais c'est un parking. Donc, une des places historiques les plus importantes de la ville sera «décorée» de voitures.

Cette fois, ce ne sont pas les voisins qui réagissent; ce sont plutôt des groupes de conservationnistes, des gens préoccupés de garder à Montréal les lieux historiques qui constituent son patrimoine culturel. Un groupe d'intervention en architecture urbaine a même préparé un plan d'aménagement de la place. L'administration municipale l'a refusé, présentant au ministère des Affaires culturelles un projet «temporaire», au coût de \$640,000, que M. Clément Ri-

chard a accepté «parce que temporaire». Mais le ministère ne s'est pas préoccupé de vérifier les données proposées par la ville. Le conseiller John Gardiner, du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, considère que les travaux entrepris ont un caractère tout à fait permanent. Encore ici, les citoyens n'ont pas été entendus.

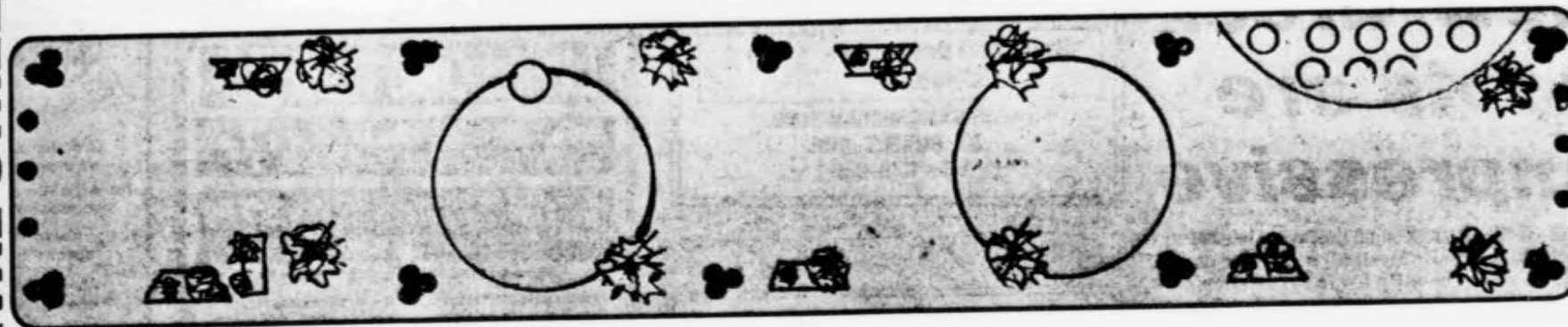
Que peuvent-ils faire pour se faire entendre? Faut-il des manifestations agressives? Des protestations tapageuses et même violentes? Faut-il s'insulter pour bien se comprendre?

Avec ces trois exemples tirés de la vie des Montréalais ces jours derniers, on touche du doigt une des plus graves anomalies de notre démocratie: la difficulté pour les gens simples et sincères de présenter leur point de vue à une administration qui se ferme les yeux et les oreilles.

Autre anomalie: ces espèces de transformations de quartiers qui en changent la vérité traditionnelle. Les rues que l'on altère perdent le caractère qui avait attiré leurs habitants. Elles attirent par leur charme... et on l'efface.

Dernière anomalie: l'évolution de la vie diminue la qualité de vie. Il est certain que les restaurants de Duluth et de Prince-Arthur font plaisir à bien des gens; mais seulement à ceux qui sont de passage, pas à ceux qui y vivent. Et il est certain que le stationnement de la place d'Youville fera quelques heureux; mais il blesse le cœur du passé. Triste évolution qui flétrit ce qui fait vivre.

LAVAL STREET



Montreal has a worldwide reputation as a city blessed with literally thousands of restaurants, ranging from haute cuisine gems to small neighbourhood ethnic restaurants, with just about every country and region in the world represented. There are concentrations of restaurants in

Old Montreal, and on various downtown streets, but we are recommending that those in search of a rich and varied "dining out" experience go over to Prince Arthur Street! We think you would have difficulty finding an area with more intriguing restaurants packed into a couple of blocks than

on the Prince Arthur Mall immediately east of St. Lawrence. This is due to the innovative efforts of Mr. Murphy and other restaurateurs who recognized the potential of the street, and the city has followed this up by doing an excellent job of beautification. They have created a pedestrian



ST. LAWRENCE STREET

mall with warm red brick walkways and plenty of planters and benches.

In the evening there are usually at least one or two street entertainers drawing the crowds, the restaurants are a feast for the eye with their diverse architecture, and your mouth will surely

begin to water as you read the menus posted outside the establishments.

Where else in Montreal can you find Vietnamese food, wood-oven pizza, Greek cuisine, the food of Italy, Quebec menu specialties, and even cap off your evening in a bar or nightclub, all within

such a compact and attractive neighbourhood? Of course we leave the best for last... the food is uniformly good in these restaurants, and the prices are very reasonable. We wish you "good dining" as you discover the restaurants and bars of the Prince Arthur Mall. *M.A. and K.S.*

MONTREAL EST EN TRAIN DE RENAISSANCE

La qualité de vie s'installe en ville

■ Vous avez vu « le nouveau Montréal. On est en train de recréer la ville, de la remettre aux citoyens, de lui redonner une âme ».

Celui qui décrit ainsi le Montréal qui renaît peut être qualifié de consommateur averti du beau. Pierre Bourque occupe aussi le poste d'assistant-directeur du Jardin botanique de Montréal. Il participe de plus



LAURIER
CLOUTIER

activement au groupe des Travaux publics de la ville, responsable de tout ce renouveau, avec les deux modules Voirie et Parcs et Jardins.

Europe et USA

Des projets comparables voient le jour dans diverses municipalités d'Europe mais on demeure « en avant des villes américaines ».

L'offensive montréalaise a pris de l'ampleur avec les Floralies Internationales: on a planté des fleurs et des arbres pour remplacer ceux qu'on avait coupés. Mais le projet de Montréal a demandé aussi toute une somme de réflexion et des travaux de conception d'importance.

Mais les pré-requis comprenaient surtout la collaboration des citoyens et des commerçants, sans négliger la volonté politique des autorités municipales.

Comme on le constate souvent, ce ne sont pas les capitaux qui auraient pu retarder le lancement du projet. Mais il fallait plutôt en avoir l'idée, la faire accepter, s'asseoir et prendre le temps de la planifier. C'est du moins ce qu'on peut croire en constatant que chaque artère montréalaise transformée coûte de \$1.5 à \$2 millions, puisés à même le programme immobilier de la ville.

20 des 26 artères

À ce prix, Montréal a revitalisé 20 des 26 artères concernées, en deux ou trois ans.

« Les Floralies ont sensibilisé beaucoup de gens à la beauté et à la nature ». Le développement commercial et culturel de même que l'Opération 10,000 logements ont suivi.

Au début, le groupe des Travaux publics ne disposait que de monographies mais entendait des obédiences crier au secours.

« Plus les commerçants voulaient de l'action et participaient activement, plus on intervenait rapidement ».

« On a consulté la population, impliqué les gens dans le processus et débloqué les crédits ».

Ensuite, il fallait concevoir le mobilier urbain. Ce ne fut pas de la petite bière car aucune PME (petite et moyenne entre-

prise) du Québec n'oeuvrait dans le secteur. Montréal parlait de rien à ce niveau.

Croissance des PME

C'est ainsi que de nombreux entrepreneurs profitèrent des retombées de la renaissance de Montréal. Pierre Bourque a voyagé dans 25 pays pour les Floralies mais il donne le crédit du nouveau Montréal aux autres spécialistes de l'équipe, de diverses origines et qui reflètent bien le milieu culturel local.

Par leurs conceptions originales, les architectes Carlos Martines, Jean Landry, Gaétan Blodreau, André Chartrand et Wendy Graham, ce même que la designer industrielle Francine Armand ont contribué au développement technologique de plusieurs PME du Québec.

Saramac, de Lachenaie, concevait du mobilier urbain, en particulier les bacs à fleurs.

Des PME comme Permacon, de Châteauguay, et Monarch Preco, de Laval, décrochaient aussi des contrats.

Sur la Rive Sud, Laperle, de Laprairie, mettait au point la grille d'arbre au sol, maintenant bien connue des Montréalais alors que sa voisine Almac se lançait dans la production, des protecteurs d'arbres verticaux qui se répandent de plus

en plus. Francon aussi diversifiait ses activités avec notamment le protecteur d'arbre. La concurrence aidant, cette pièce de mobilier passa de \$350 à \$75 l'unité.

Mobilier breveté

Avant de se lancer dans la production en série, il fallut vérifier la résistance au froid, au sel, etc. des matériaux des nouveaux produits.

Les plans des diverses composantes du nouveau mobilier urbain furent brevetés, notamment ceux des corbeilles à papier, des bancs et des panneaux d'affichage. Par contre, « les lampadaires proviennent de l'extérieur mais furent adaptés » à la couleur locale.

Pierre Bourque précise que « chaque secteur obtient son propre mobilier urbain, conçu par nos spécialistes », selon ses caractéristiques.

Rue Sherbrooke ouest, l'équipe des Travaux publics a pris soin d'adapter l'ensemble des restaurations à l'aspect « un peu classique » de ce quartier de Montréal.

Dans l'Est, rue Masson, il s'agissait de sauver le quartier. Le milieu y a consacré « d'énormes investissements privés ». La rue Ontario a vécu une expérience un peu semblable. « Des millions de dollars furent investis dans les façades et les vitrines ».

Les ventes doublent

Développement différent toutefois rue Prince-Arthur. Elle possédait déjà une vocation piétonne et la restauration s'amorçait.

Aujourd'hui, « la rue Prince-Arthur connaît peut-être trop de succès. Il y a tellement de monde. C'est un succès phénoménal. On y vient de la Rive Sud pour sa restauration ».

La population apprécie à ce point la nouvelle rue Prince-Arthur que les « ventes augmentent de plus de 100 p. cent. Les besoins de rues piétonnes deviennent énormes ».

L'an prochain

Des artistes chinois compléteront l'an prochain la transformation de leur quartier, au pied du Palais des congrès, avec mail piétonne et mobilier urbain respectant le passé et les traditions de la communauté.

L'assistant-directeur du Jardin botanique affirme que « le retour à la ville se manifeste concrètement et que d'autres restaurations s'en viennent, « comme les rues Saint-Paul et Duluth (semi piétonne). Les travaux commencent » aussi rue Saint-Hubert. Le vieux projet de mail couvert se discute pour l'an prochain.

Mais le plus important, c'est la qualité de vie qui revient à Montréal, pour la première fois depuis longtemps.

« Montréal ne sera jamais plus la même ».



photothèque LA PRESSE

Prince-Arthur.

Prince Arthur St. artisan folds business after tax bill

By HARVEY SHEPHERD
of The Gazette

An artisan has folded his business of selling handmade jewelry on Prince Arthur St. after receiving a bill for \$1,650 from the city for a sales permit.

Shaughan Williams said he received a bill for the "special tax" from the city yesterday.

He said 29 other street artisans and entertainers, such as

jugglers, may face bills for the same amount after operating for much of the summer.

Police ordered them off the street at the beginning of the week just after Williams received a city notice ordering him to cease operations by next Friday.

Williams had already applied for a \$41 artist's (painter's) permit from the city on the advice of a police officer.

"They told us to get an artist's (painter's) permit and they would tolerate it."

"I am an artist," he said. "No two of my pieces are the same."

He said police appeared satisfied after examining the city hall bill for \$41.

Williams says he has obtained more than 1,000 signatures, including those of most merchants on the street, on a petition urging the city to create a permit for

street artisans.

Councillor Jean Roy, of St. Jean Baptiste, plans to urge the city to create such permits.

He said it has permits for street musicians and painters but not artisans or other entertainers. He said the \$1,650 bill is for a permit to stage a sidewalk sale.

"There has been a certain tolerance for these artisans all

summer," Roy said. "They were an asset to the street."

Roy and Williams agree police action was needed to protect local residents from late night music and street vendors of manufactured goods.

Director Clovis Coallier, of MUC Police Station 33, said police have been cracking down on illegal musicians and vendors on Prince Arthur St. as a result of complaints from residents.

Vie dure aux artisans de la rue Prince-Arthur

Les artisans de la rue Prince-Arthur, à Montréal, commencent à connaître des difficultés. Il semble qu'on a entrepris de leur faire la vie dure.

Un d'entre eux, qui vendait des bijoux faits à la main, a dû mettre fin à son commerce après avoir reçu des autorités municipales un compte de 1 650\$ pour l'obtention d'un permis.

Shaughan Williams a reçu ce compte de "taxe spéciale" vendredi. Il a déclaré que 29 autres artisans peuvent s'attendre "à de tels cadeaux" sous peu.

Les autorités policières ont entrepris de les chasser de la rue au début de la semaine, peu après que Williams ait

reçu un avis de la ville lui ordonnant de mettre fin à ses opérations vendredi.

Williams avait déjà fait une demande pour un permis d'artiste, 41\$, à la suggestion d'un policier. "On nous a dit de demander de tels permis et qu'on les tolérerait, a souligné Williams. Je suis un artiste et il n'y a pas deux de mes pièces qui sont identiques."

Williams a expliqué qu'il avait fait signer une pétition par plus de 1 000 personnes, dont la plupart des marchands ayant pignons sur rue, en vue de la création d'un permis pour artisans.

Le conseiller municipal Jean Roy se propose de demander au Conseil municipal la création d'un tel permis.



Gazette, Gordon Beck

Shaughan Williams says the City of Montreal is threatening the future of street artisans with its \$1,650 tax bill.

City officials disagree on street art for money

By ELOISE MORIN
of The Gazette

City of Montreal officials are in apparent disagreement on whether artists and strolling musicians have the right to earn money on the street.

Executive Committee Vice-Chairman Pierre Lorange told *The Gazette* that the artist-painter's permit and the strolling musician's permit issued under Bylaw 5568 should allow artists to sell their works on the street or musicians to collect money from their performances.

"I don't see why these people should be forbidden to make a few pennies from their efforts," Lorange said.

Camille Chouinard, director of the city's permits and inspections division, was unavailable for comment, but Huguette Deschenes, his secretary, said musicians and artist-painters cannot ask for money.

Begging banned

"It is forbidden to beg on the street," said Deschenes.

Lorange said the 45 people who recently received tickets and/or tax bills under Bylaw 5568 for selling or performing on Prince Arthur St. last August without a permit would have to pay up or be prosecuted.

He said the city sent 29 people a \$1,650 special tax bill for having operated a temporary shop.

Thirteen received tickets for playing music on the street without a strolling musician's permit, two for painting or

sketching on the street without an artist-painter's permit and one for sharpening knives on the street without a permit, Lorange said.

He said the reason the city swept down on Prince Arthur St. this year is because the street was fast becoming a pedlars' haven.

"I went down to Prince Arthur St. myself to check things out," Lorange said. "I am a jeweller by profession and I saw very easily that some of those people were not selling things they had made themselves and they were selling at cheaper prices than in the stores."

"This is not fair to merchants who pay rent and taxes."

Pierre Marquis, a lawyer representing 21 of those asked to pay, including 17 artisans and four musicians, said none of his clients were phoney.

"There is not one among those I'm representing who isn't the real thing," Marquis said. "I've seen what these people produce."

Pierre Bougie, chief clerk at the city's permits and inspections division, gives out the permits and says they do not allow artists or musicians to sell or collect money.

"Anyone can come in here and say: 'I'm an artist' or a musician and hand over the money for a permit," Bougie said. "Who am I to say they are not?"

Bougie said nowhere on either permit is it written that the permit's holder is allowed to sell or collect money, but admitted that the permit does not say the holder is forbidden to sell or collect money.

Bougie said the confusion partly stems from there not being an exact definition or even mention of an artist-painter's permit in Bylaw 5568, although there is a section that deals with the musician's permit.

"The artists-painters' permit was created by an internal order about seven years ago," Bougie said.

"It was meant to allow those who wished to set up an easel and paint or draw in public places without being constantly bothered by police and being told they were blocking the way, which is what was happening at the time."

But Lorange said an artist-painter permit does not allow artisans who make jewelry, ceramic pieces, sculpture and other types of handicrafts to set up shop on the street or any other public place.

What permits mean

"An artist-painter's permit is just that," Lorange said. "It is meant for those who are artists who set up easels and either paint or draw, to do it on the street and in public places."

And the strolling musician's permit is for those who play a musical instrument, with the exception of a percussion instrument, to play on the street.

Bougie said the artist-painter's permit is meant to allow artists to work on the street and said he can't see that applying to artisans.

"People who do enamel work or ceramics can't set up a workshop on the street," Bougie said.

**MONTRÉAL LEUR
RÉCLAME \$ 1 650**

Des artisans s'adressent aux tribunaux

■ Une trentaine d'artisans bijoutiers ont décidé de contester devant les tribunaux un règlement municipal qui les oblige à verser une taxe de \$1 650 parce qu'ils ont vendu leurs bijoux sur la place publique au cours de l'été dernier.

PIERRE GINGRAS

Selon le représentant de l'Association des jeunes artistes et artisans du macadam de Montréal, M. Richard Lamy, la taxe exigée par la Ville ne vise qu'à éliminer les jeunes artisans des rues de Montréal. « L'attitude de la Ville est paradoxale. D'un côté, elle veut chasser les artisans des rues alors qu'au même moment elle organise, à grands renforts de publicité, une biennale des arts de la rue, une manifestation qui coûtera plusieurs millions de dollars », dit-il.

Cette affaire a commencé l'été dernier dans certaines artères de Montréal, dont la rue Duluth et la rue piétonne Prince-Arthur, où plusieurs jeunes offraient aux passants leurs bijoux et autres créations. Selon M. Jean Roy, le conseiller municipal du RCM qui a soumis le dossier au Conseil municipal, un inspecteur municipal accompagné d'un policier ont été dépêchés sur les lieux à maintes reprises au cours de l'été et ont demandé aux artisans de s'identifier. Plusieurs semaines plus tard, une trentaine d'artistes ont reçu un compte de taxe s'élevant à \$1 650. Cette facture correspond au prix exigé par la Ville pour permettre à un marchand d'effectuer des ventes sur la voie publique. Ce permis est valide pour 30 jours.

Plus récemment, plusieurs de ces artistes ont reçu une mise en demeure de payer la somme réclamée en plus des intérêts accumulés, soit une somme globale de \$1 749.

Les artistes contestent ce règlement et s'appuient plutôt sur un autre article, plus général celui-là, qui permet à la Ville moyennant des frais de \$30, de délivrer un permis pour toute autre activité non prévue au règlement, ce qui est justement le cas de leurs petits commerces, soutiennent les artisans. C'est notamment sur cet article qu'ils demanderont au juge de se prononcer.

Selon le porte-parole de l'association, ce permis pourrait être donné seulement aux artisans qui vendent leur propres créations et non pas aux revendeurs de tout acabit. Selon le conseiller du RCM, la vente de bijoux sur la place publique représente souvent le seul revenu de ces artisans bijoutiers.

L'avenir de la rue Prince-Arthur très compromis

**À M. le maire
Jean Drapeau,
au conseil
municipal
et aux Montréalais**

En dépit des apparences, l'avenir de la rue Prince-Arthur tient à peine à un fil de plus en plus ténu d'une saison à l'autre. Les signataires de cette lettre représentent chacun un commerce sur cette rue ou sur ses abords immédiats. D'un commun accord, ils réclament une solution acceptable, dans les plus brefs délais, à la situation qui perdure depuis trop longtemps. Il y a déjà eu cinq faillites et deux abandons de commerce. Ce mail piétonnier ne comblera jamais les attentes de la population montréalaise pour laquelle il a été réalisé. Premièrement, parce qu'il y a un manque absolument inacceptable et horripilant de stationnement, deuxièmement, parce que les sept rues sont

toutes à sens unique vers le sud de l'avenue des Pins vers Sherbrooke. Elles devraient retrouver leur sens original, une vers le nord, une vers le sud, en alternance. Ça presse. Il en va de la survie du mail, du contentement du peuple souverain, de notre régime démocratique, ainsi que de la santé économique des nombreux investisseurs et des 29 commerçants qui y desservent la population.

A l'été 1983, grande allégresse populaire devant cette réalisation.

A l'été 1984, tous les gens remarquent certains problèmes.

A l'été 1985, les problèmes s'enveniment, au grand dam de tous.

Il faut, pour l'été 1986, une solution acceptable pour tous, ça presse!

**Gilles Giguère et
25 commerçants
signataires
de la rue Prince
Arthur**

Sur le mail piétonnier Prince-Arthur

La situation empire.

Pour cinq raisons principales: pas assez de stationnement; les six sens uniques tous vers le sud, depuis l'avenue des Pins; l'imprévoyance des plans originaux et la lenteur exécrable pour appliquer des mesures appropriées; le manque de concertation des vingt-neuf marchands du mail; les taxes.

Les solutions que je suggère:

- 1) Un stationnement pour mille voitures, au sud du mail, rue Saint-Dominique, est et ouest.
- 2) Réorienter toutes les rues attenantes selon leur sens original.
- 3) Le contentement de la grande masse des citoyens-électeurs et payeurs de taxes doit toujours l'emporter sur celui de quelques mécontents que le mail dérange.
- 4) Ils sont 29. Qu'ils forment un groupe homogène sans but lucratif pour représenter les intérêts supérieurs et légitimes du mail, dont le sigle serait: AMM-PRA (Association des marchands du mail pétonnier Prince-Arthur).
- 5) Les commerçants qui ont investi tellement de millions de dollars l'ont fait pour leur profit et celui de leurs clients. Pas pour financer les megaprojets à la Drapeau se traduisant par des mégaaugmentations des taxes. Montréal est la seule ville d'Amérique à pouvoir saisir avant jugement pour le non-paiement des taxes. C'est là une pratique despotique.

Richard GIGUÈRE
Montréal

Ville de Montréal

Service de l'urbanisme

85, rue Notre-Dame Est
Montréal H2Y 1B5

Le 16 octobre 1986

Madame Charles Goulet
3450, rue Drummond, apt. 1122
Montréal, P. Qué.
H3G 1Y2

OBJET: Requête: suggestion d'honorer
la mémoire de Charles Goulet d'un
nom de rue.

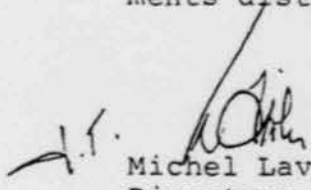


Chère madame,

Nous accusons réception de votre demande du 3 septembre 1986 à l'effet de dénommer une rue de la ville du nom de Charles Goulet.

Tel qu'il nous a été donné récemment de le mentionner à monsieur le Maire dans un autre dossier semblable, il n'y a actuellement que peu de rues à Montréal pouvant faire l'objet de dénomination. Nous anticipons cependant plusieurs dénominations d'importance dans la prochaine année et nous nous empresserons d'utiliser la dénomination que vous avez proposée advenant qu'elle rencontre les normes de la Ville en matière de toponymie.

Veuillez agréer, madame Goulet, l'expression de mes sentiments distingués.


Michel Laville, arch.,
Directeur

AB:mb

c.c. M. Jean Drapeau, Maire de Montréal

13500 fleur d'ornement

3711. 4000/1000

3707

3475

3475

3475

3475

36^e Avenue

36

Avenue Gaston Nolin
200 - 426

Rue Hélène Bailon
200 - 423

Rue Prince-Arthur
200 - 424

Rue Joseph Piché
200 - 425

les Goulet
200 - 427

200 - 428





le de Montréal

**Extrait authentique du procès-verbal
d'une séance du Comité exécutif
tenue le 7 juillet 1987**

87 04589

Sur recommandation du directeur du Service de l'habitation et du développement urbain, il est

RÉSOLU:

de dénommer comme suit les voies ci-après décrites formées de certains lots du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles situées dans le quadrilatère formé par la rue Sherbrooke, le boulevard Henri-Bourassa, la 36e Avenue et la 32e Avenue:

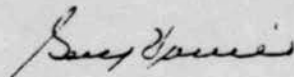
- 1.- Rue Charles Goulet, voie sise à l'est de la 32e Avenue, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Sherbrooke et formée des lots 200-427, 200-428 et 200-597;
- 2.- Rue Gaston Nolin, voie en forme de L renversé sise dans le raccordement nord-est de la rue Charles Goulet proposée et se terminant à l'est de la rue Prince Arthur prolongée et formée des lots 200-421 et 200-426;
- 3.- Rue Hervé Cloutier, voie est-ouest sise entre la rue Charles Goulet proposée et l'avenue Gaston Nolin proposée et formée du lot 200-422;
- 4.- Rue Hélène Ballon, voie est-ouest sise au sud de la rue Hervé Cloutier proposée entre la rue Charles Goulet proposée et l'avenue Gaston Nolin proposée et formée du lot 200-423;
- 5.- Rue Prince Arthur, voie est-ouest dans le prolongement vers l'est de la rue Prince Arthur existante et formée du lot 200-424;
- 6.- Rue Joseph Piché, voie est-ouest sise au sud de la rue Prince Arthur entre la rue Charles Goulet proposée et la 36e Avenue et formée du lot 200-425;
- 7.- Rue André Mathieu, voie est-ouest sise au sud de la rue Joseph Piché proposée entre la rue Charles Goulet proposée et la rue Marie-Anne Asselin proposée et formée du lot 200-594;

Tous les services

- 8.- Rue Marie-Anne Asselin, voie en forme de L renversé sise à l'est de la rue Charles Goulet proposée et se raccordant en son extrémité nord à la rue Joseph Piché proposée et formée des lots 200-595 et 200-596.

HG 0230819
D-D-2

Le greffier adjoint de la Ville,



Guy Vanier

Pour le secrétaire du Comité exécutif
et greffier de la Ville.

JM/rm



Ser. Habitation et développement urbain (module urbanisme)

Dossier n°	
HG 0230819	✓

Objet: Dénomination de huit (8) voies dans le quartier de Pointe-aux-Trembles

Lors d'une consultation des membres de la Commission de toponymie tenue à leur réunion du 26 mai 1987, il a été résolu de proposer au Comité exécutif de dénommer les huit(8) voies suivantes dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

1. Dénommer une voie nord-sud, sise à l'est de la 32e Avenue, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Sherbrooke dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lots 200-427, 200-428 et 200-597 au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Nom proposé: rue Charles Goulet

Charles Goulet (4 avril 1902 - 12 mars 1976) - Né à Liège, Belgique. Baryton au Théâtre Royal de Liège, Belgique. Diplômé du Jury central de musique de Belgique. Docteur en musique de l'Université de Montréal. Maître de chapelle à Saint-Henri et à Saint-Louis de France. Directeur-fondateur des Disciples de Massenet. Directeur-fondateur, avec Lionel Daunais, des Variétés lyriques. Membre du Metropolitan Opera Guild de New York. Membre des artistes lyriques et dramatiques de Montréal. Secrétaire administratif du Conseil des Arts de la Région métropolitaine de Montréal. A sa mort, en 1976, il achevait la rédaction de son autobiographie. Sur la scène et dans la coulisse (Québec 1981).

2. Dénommer une voie en forme de L renversé sise dans le raccordement nord-est de la rue Charles Goulet proposée et se terminant à l'est de la rue Prince-Arthur prolongée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lots 200-421 et 200-426 au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Nom proposé: avenue Gaston Nolin

Gaston Nolin, né à Saint-Hyacinthe P. Qué. le 28 avril 1899. Ténor. Elève pendant trois ans de Alex Clerk, professeur de chant à Montréal. Fit ses débuts à Drummondville, le 27 juin 1920, au Concert d'Ernest-Gill Plamondon, violoniste. Enregistre sa voix (2 mars 1921) pour la Cie Starr-Gennett, à Montréal. Donna son premier concert à Saint-Hyacinthe (1er mars 1921). Fut engagé comme soliste au Concert Sacré que donna la Chorale Saint-Louis de France de Montréal, à Rivière-du-Loup, le 2 juillet 1921; chanta aussi comme soliste avec la même chorale à Sainte-Adèle, 7 août 1921, et dans une vingtaine d'autres concerts de charité surtout.

Signature	Date
<u>André Bérand</u>	17.06.87

Page
1
de 4

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



Serv. : Habitation et développement urbain (module urbanisme)

Dossier n°		✓
HG	0230819	

3. Dénommer une voie est-ouest sise entre la rue Charles Goulet proposée et l'avenue Gaston Nolin proposée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-422 au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Nom proposé: rue Hervé Cloutier

Hervé Cloutier. Né à Montréal le 27 décembre 1885. Professeur de piano, d'orgue et d'harmonie. Fit ses études à l'Institut des Aveugles, Nazareth. Ses maîtres furent Arthur Letondal (piano), Alfred Lamoureux (orgue), Mlle Neveu, de l'Institution (harmonie). Organiste à Saint-Henri de Montréal.

4. Dénommer une voie est-ouest sise au sud de la rue Hervé Cloutier proposée entre la rue Charles Goulet proposée et l'avenue Gaston Nolin proposée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-423 au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Nom proposé: rue Hélène Ballon

Hélène Ballon, née à Montréal en 1898. De parents russes. Un des plus grands prodiges dans le monde musical. A cinq ans, elle apparut dans un concert au Windsor, élève de Mlle L.Lichtenstein, puis de R.Joseffy, N.-Y (1906). Mlle Ballon eut l'honneur de jouer le Concerto en Ut mineur No 4; de Saint-Saëns, avec l'orchestre Philharmonique, dirigé par Josef Stranky, au concert du 21 janvier 1921, en la salle Carnegie, New York. Auteur de plusieurs gracieuses pièces pour piano.

5. Dénommer une voie est-ouest dans le prolongement vers l'est de la rue Prince Arthur existante dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-424 au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Nom proposé: rue Prince Arthur

Signature	Date
	17,06,87

Page
2
de 4

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



Ville de Montréal

Serv. ...

Habitation et développement urbain (module urbanisme)

Notes explicatives

Dossier n°	
HG	0230819

6. Dénommer une voie est-ouest sise au sud de la rue Prince Arthur entre la rue Charles Goulet proposée et la 36e Avenue dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-425 au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Nom proposé: rue Joseph Piché

Joseph Piché. Né à Montréal en 1877. Commença ses études musicales à l'âge de huit ans; plus tard étudia le piano, l'orgue et la théorie avec A. Contant. Compléta ses études sous R.-O. Pelletier (piano et orgue), et Achille Fortier (théorie). En 1900, organiste à l'église Saint-Denis, Montréal. Professeur de piano au collège Sainte-Marie.

7. Dénommer une voie est-ouest sise au sud de la rue Joseph Piché proposée entre la rue Charles Goulet proposée et la rue Marie-Anne Asselin proposée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-594 au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Nom proposé: rue André Mathieu

André Mathieu (1929 - 1968) Pianiste, compositeur né à Montréal. Il révéla très tôt un talent exceptionnel pour le piano et la composition. Il vécut quelques années à New York où il étudia, il participa à plusieurs concerts. En 1976, la chanson de bienvenue et la musique des jeux de la XXIe Olympiade à Montréal ont été composées d'extraits de l'oeuvre d'André Mathieu.

Il laisse en héritage plusieurs oeuvres enregistrées sur disques (source: Encyclopédie de la Musique du Canada - Fides.).

8. Dénommer une voie en forme de L renversé sise à l'est de la rue Charles Goulet proposée et se raccordant en son extrémité nord à la rue Joseph Piché proposée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lots 200-595, 200-596 au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Nom proposé: rue Marie-Anne Asselin

Marie-Anne Asselin. Née à Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 5 septembre 1890. Cantatrice, voix de mezzo-soprano d'une richesse et d'une beauté qui lui gagne toutes les sympathies. Fit son cours de musique avec Mlle A. Lemire, et ses études vocales avec Madame Lapalme-Issaurel.

Signature	Date
<u>André Bérard</u>	17, 06, 87

Page
3
de 4

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

06.80.559-0 (01-87)



Ville de Montréal

Sé... Habitation et développement urbain (module urbanisme)

Notes explicatives

Dossier n°	
HG	0230819

Ces huit (8) voies proposées se situent dans les limites du district électoral du Bout-de-l'île.

Vous trouverez sur le plan d'utilisation du sol en annexe le tracé des voies proposées.

A. Trullay

Signature	Date
<i>André Béland</i>	12, 06, 87

Page
4
de 4

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

06.80.559-0 (01-87)



Titre (selon la liste au verso)		Dossier n°	
Dénomination (toponymie - appellation)		r/	
Service			
Habitat et développement urbain (module urbanisme)		HG	0230819
Division, Section		Serv. Div. Sect.	Date
Soutien technique et administratif		11 50 10	16-6-87
Objet <u>Dénomination de huit (8) voies dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.</u>			

Nous proposons la recommandation dont le texte suit :

Dénomination de huit(8) voies sises dans le périmètre au sud du boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest de la 36e Avenue, au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la 32e Avenue dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

- Dénommer une voie nord-sud, sise à l'est de la 32e Avenue, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Sherbrooke dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lots 200-427, 200-428 et 200-597

Nom proposé: rue: Charles Goulet

- Dénommer une voie en forme de L renversé sise dans le raccordement nord-est de la rue Charles Goulet proposée et se terminant à l'est de la rue Prince-Arthur prolongée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lots 200-421 et 200-426

Nom proposé: avenue Gaston Nolin

JUN 22 16 19 87
SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Crédits disponibles au budget du service	oui	non	Programme triennal d'immobilisation	oui	non
Coût prévu	S	Crédits déjà autorisés pour la même fin	S	Crédits requis	S
Imputation n°	Activité				
Application n°	Intitulé littéral				
Le responsable	Date	Le directeur	Date		
<i>Jeanne Healy</i>	17 6 87	<i>[Signature]</i>	19 6 87		
Service du contrôleur général					
Virer	Auto user	Remarques			
Montant	Date				
S					

Le directeur	Date	Avis demandé	Certificat des finances demandé le	Page
		Le		1
				de 3

S.V.P. Transmettez l'original et 3 exemplaires au Secrétariat administratif et gardez des photocopies pour vos besoins

Voir guide d'utilisation au verso



Ville de Montréal

Ser. n°:

Habitation et développement urbain (module urbanisme)

Notes explicatives

Dossier n°	
HG	0230819

3. Dénommer une voie est-ouest sise entre la rue Charles Goulet proposée et l'avenue Gaston Nolin proposée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-422

Nom proposé: rue Hervé Cloutier

4. Dénommer une voie est-ouest sise au sud de la rue Hervé Cloutier proposée entre la rue Charles Goulet proposée et l'avenue Gaston Nolin proposée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-423

Nom proposé: rue Hélène Ballon

5. Dénommer une voie est-ouest dans le prolongement vers l'est de la rue Prince Arthur existante dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-424

Nom proposé: rue Prince Arthur

6. Dénommer une voie est-ouest sise au sud de la rue Prince-Arthur entre la rue Charles Goulet proposée et la 36e Avenue dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-425

Nom proposé: rue Joseph Piché

7. Dénommer une voie est-ouest sise au sud de la rue Joseph Piché proposée entre la rue Charles Goulet proposée et la rue Marie-Anne Asselin proposée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lot 200-594

Nom proposé: rue André Mathieu

Signature	Date
	17,06,87

Page
2
de 3

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

06.80.559-0 (01-87)



Ville de Montréal

Ser. : Habitation et développement urbain (module urbanisme)

Notes explicatives

Dossier n°	
MG	0230819

✓

8. Dénommer une voie en forme de L renversé sise à l'est de la rue Charles Goulet proposée et se raccordant en son extrémité nord à la rue Joseph Piché proposée dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

rue: lots 200-595, 200-596

Nom proposé: rue Marie-Anne Asselin

Ces huit (8) voies se situent dans le district électoral du Bout-de-l'île

Signature	Date
<u>André Bérard</u>	17.06.87

Page
3
de 3

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

PROJET : 875-81

COMITE EXECUTIF
** DOCUMENT DE TRAVAIL **

DATE : 25-06-87
HEURE : 12:10:46

SEANCE DU 7 JUILLET 1987

D-D
NO. 2 ✓

JUL 07 1987

SERVICE[S]: HAB DEV URBAIN SOUTIEN TECH AD 16 MAI 1987

HG0230819

OBJET: DENOMMER 8 VOIES.P.A.T.- CHARLES GOULET, GASTON NOLIN, HERVE CLOUTIER,
----- HELENE BALLON, PRINCE ARTHUR, JOSEPH PICHE, ANDRE MATHIEU, M.A. ASSELIN

RECOMMANDATION:

DE DENOMMER HUIT VOIES COMPRISES DANS LE QUADRILATERE
SHERBROOKE, HENRI-BOURASSA, 36E AVE ET 32E AVE DANS LE QUARTIER
POINTE AUX TREMBLES.

- 1- RUE CHARLES GOULET: LOTS 200-247 200-248 ET 200-597;
- 2- AVE GASTON NOLIN : LOTS 200-421 ET 200-426;
- 3- RUE HERVE CLOUTIER: LOT 200-422;
- 4- RUE HELENE BALLON: LOT 200-423;
- 5- RUE PRINCE ARTHUR: DANS LE PROLONGEMENT VERS L'EST DE LA RUE
PRINCE ARTHUR EXISTANTE, LOT 200-424;
- 6- RUE JOSEPH PICHE: LOT 200-425;
- 7- RUE ANDRE MATHIEU: LOT 200-594;
- 8- RUE MARIE ANNE ASSELIN: LOTS 200-595 ET 200-596.

87 04589